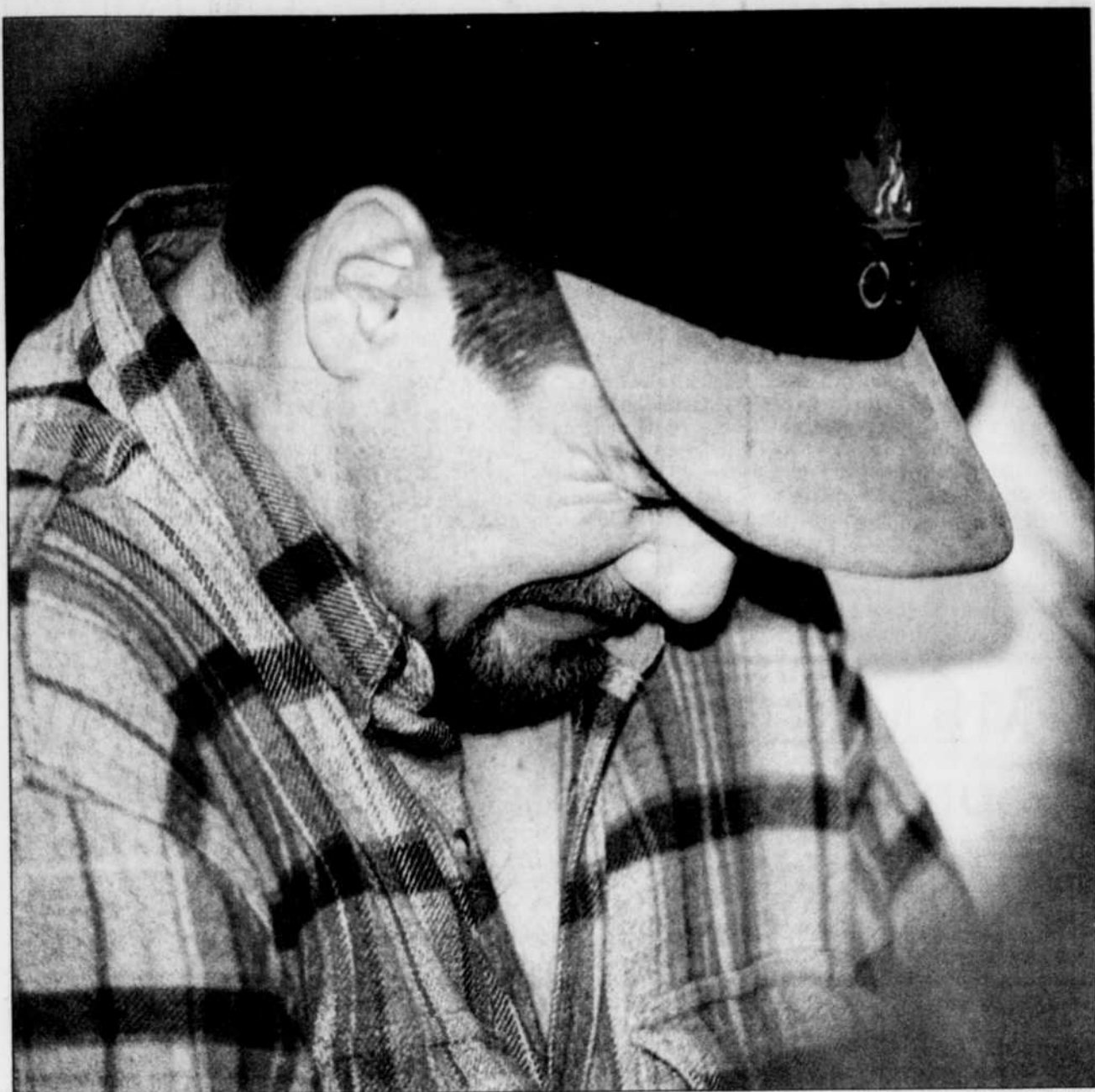




LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 11 MARS 1997

www.lesoleil.com



L'assemblée d'hier, à St-Nicolas, a donné lieu à des scènes d'une grande émotion.

Manif devant le local des Hell's, dimanche, à St-Nicolas

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ SAINT-NICOLAS — À défaut de pouvoir exproprier rapidement les membres du chapitre des Hell's Angels de Saint-Nicolas de leur bunker de la route Dupont, le maire de Saint-Nicolas, Richard Blondin, souscrit entièrement à la suggestion de l'un de ses citoyens de tenir dimanche une manifestation devant le local des motards.

Harcelé en début de soirée par des résidents impatients mais surtout inquiets à la suite de l'explosion, samedi soir, d'une bombe de 50 livres de dynamite devant l'imposante résidence privée qui leur sert de repaire, le maire Blondin n'écarter pas aussi l'idée de modifier le règlement de zonage de la municipalité pour faire du terrain des Hell's Angels un parc municipal, une décision qui permettrait ainsi au conseil d'user de son pouvoir d'expropriation si les motards ne voulaient pas partir de plein gré.

« Si j'avais l'assurance qu'ils quittent ainsi notre municipalité, c'est une hypothèse que nous examinons sérieusement », a déclaré le maire Blondin à l'issue de l'assemblée. Plus tôt, il avait spécifié à ses concitoyens que l'on ne créait pas un parc sans planification préalable. Il a dit aussi que, par personne interposée, les Hell's Angels avaient fixé à 350 000 \$ le prix qu'ils demandent pour se départir de cette propriété.

La création d'un parc à la place du repère des Hell's

ACHETER LA MAISON

Encore une fois, le maire Blondin n'a pas rejeté l'idée pour la municipalité de se porter acquéreur de cette maison mais il veut s'assurer que le groupe de motards quitte définitivement le territoire municipal et qu'il

n'aille pas s'installer plutôt dans l'immense propriété, toujours à vendre, du promoteur Laurent Gagnon. « Ça serait seulement déplacer le paquet de merde », lui a rappelé un citoyen.

Tout au cours de l'assemblée qui a réunit plus de 200 personnes dans une école située à quelques centaines de mètres du local des Hell's Angels, le maire Blondin, entouré de plusieurs personnes-ressources, a répété la difficulté pour son conseil et pour les policiers d'écarter ces citoyens jugés maintenant indésirables.

EN SÉCURITÉ AVANT

« Pourtant, a rappelé le maire, il y a quelques semaines, avant l'explosion de la bombe, tout le monde les trouvait bien beaux et bien sympathiques. Les gens se disaient en sécurité. »

Il a invité les personnes présentes à signer la pétition pour une loi anti-

Voir MANIF en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Michel Cloutier Page A 3

Mémé était pusher

ASHDOD (Israël), (AFP) — Une vieille dame de 93 ans qui n'avait pas trouvé de meilleure activité pour ses vieux jours que le trafic d'héroïne a été arrêtée par la police d'Ashdod.

La police avait bien constaté une augmentation croissante de la consommation de drogue parmi les jeunes de la ville. Mais son enquête, visant à démanteler le « réseau » responsable de ce fléau, ne progressait pas.

Le mystère fut éclairci quand un des jeunes conduisit les enquêteurs dans une HLM où vivait seule une veuve de 93 ans nommée Feige Feldman, à moitié aveugle et édentée.

N'ayant jamais eu à faire aux représentants de l'ordre, la vieille dame, crut bien faire en proposant de l'héroïne aux deux inspecteurs venus l'appréhender, « comme à tous mes clients ».

Au commissariat local, où elle a été



La grand-mère quitte les bureaux de la police d'Ashdod en Israël, accompagnée d'un agent.

Voir MÉMÉ en A 2

Autos inspectées au Québec à partir d'avril

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Québec lance, en avril, un vaste plan d'inspection des automobiles pour notamment s'attaquer à un problème criant de pollution, réduire de 45 millions \$ le coût des maladies associées au smog à Montréal et... créer des emplois.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, a réussi à vaincre non seulement les réticences de ses collègues élus, mais aussi celles du tout-puissant Secrétariat à la déréglementation qui a droit de vie et de mort sur tout ce qui bouge dans les ministères.

Un projet pilote se réalisera sur une base volontaire pen-

Voir AUTOS en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Programme proposé par les Verts Page A 7

Négos jusqu'à vendredi

Les syndicats arrachent une ultime chance

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Pour donner une ultime chance à la négociation d'une entente satisfaisante pour les deux parties sur la réduction récurrente de 800 millions \$ dans la masse salariale de l'État, le gouvernement et les syndicats du secteur public prolongent jusqu'à vendredi leurs discussions qui deviennent, à partir de maintenant, intensives.

Pour le moment, le gouvernement semble avoir remis sa demande pour la réouverture des conventions collectives. « Nous ne voulons pas nous empêtrer dans une discussion stérile à savoir s'il s'agit de réouverture de conventions collectives ou

non. L'essentiel, c'est de réduire de 800 millions \$ nos coûts de main-d'œuvre », a déclaré le premier ministre Lucien Bouchard au terme de six longues heures de négocia-

Voir NÉGOS en A 2

Pacte de suicide par Internet

TORONTO (PC) — Ils se sont rencontrés sur Internet, ils y ont trouvé une bonne recette pour se suicider et sont passés à l'acte.

Le corps d'un homme de 21 ans, originaire de Orillia, en Ontario, et celui d'une femme de 24 ans, de Chicago, ont été découverts dimanche dans un hôtel de Toronto, quelque temps après qu'ils aient concrétisé leur pacte de suicide.

Leur lettre d'adieu précisait qu'ils s'étaient rencontrés il y a plusieurs mois sur Internet.

Les deux internautes sont morts d'une overdose après avoir ingurgité un cocktail de médicaments et de drogues dont ils avaient trouvé la recette sur Internet.

Le sergent Nic Fontaine a indiqué que les policiers scrutaient actuellement les fichiers informatiques et les courriers électroniques du couple.

« Internet, en tant que médium incontrôlable, est un enjeu sérieux », a commenté Neville Twine, de l'Association de prévention du suicide.

M. Twine fait valoir qu'Internet peut être un terrain fertile où peuvent pousser les idées suicidaires parce que la surveillance et la prévention y est presque totalement absente.

« C'est une tragédie que ces person-

Voir PACTE en A 2

LA MÉTÉO



Maximum -2, Minimum -15

Ciel variable. Vents du nord-ouest de 10 à 20 km/h. Demain, passages nuageux. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 72
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY
Une longueur d'avance.
5 ANS
50 000\$ minimum GARANTI
Taux sujet à modification 692-4200
6%

AUTOS Aussi à Québec

Suite de la Une

dant les deux premières années. Il démarre dans la région de Montréal, au début avril. Il devrait s'étendre quelques jours plus tard à la région de Québec, l'autre secteur de la province aux prises avec le smog, nous a affirmé une source. Le programme pour inspecter les systèmes antipollution devrait devenir obligatoire à la grandeur de la province à compter de novembre 1998, avance le ministère.

L'examen coûterait environ 35 \$. L'expérience vécue dans certains États américains suggère que 30 % des véhicules sont habituellement défectueux. La réparation moyenne se situerait environ à 155 \$, indique un document produit, en 1994, pour Québec.

Environnement et Faune a mis de l'avant une approche «coûts-bénéfices» pour «vendre» son dossier. L'automobiliste récupérerait rapidement sa mise: la consommation d'essence d'une auto réparée diminuerait de 10 à 12 %, une économie de 119 \$ par an, pour qui roule 20 000 kilomètres.

Plus important en ces temps de récession, le ministère plaide que dans deux ans, il sera en mesure de créer d'un coup dans la région métropolitaine de Montréal 300 emplois dans les centres d'inspection et 700 autres, de façon indirecte, chez les mécaniciens.

Une partie du travail pourrait être attribué à des organismes relevant du secteur que les fonctionnaires ont baptisé «l'économie sociale». Pour l'agglomération urbaine de Québec, les centres devraient générer environ 300 emplois.

Se basant sur une étude menée en Colombie-Britannique, où un tel plan existe depuis quelques années, Environnement et Faune soutient que le programme générerait des économies de 44,8 millions \$ en soins de la santé dans la région de Montréal. Cela comprend la diminution des visites chez les médecins et à l'hôpital ainsi que la baisse de consommation de médicaments, de l'absentéisme et du taux de mortalité.

D'un point de vue environnemental, le système permettrait de réduire de 3,3 % les polluants contribuant au réchauffement de la planète et de 14 % les composés organiques volatils. Ces derniers contiennent des substances extrêmement toxiques, comme le benzène, qui est cancérigène.

MANIF Rock

Suite de la Une

gang que faisait circuler au même moment le fils de Marcel Lagrange, la victime innocente de la fusillade dans laquelle une relation des Rock Machine, Alain Proulx, a été abattue mardi dernier au casse-croûte Chez Yollande, à Québec.

DIMANCHE, 14 H 15

C'est d'ailleurs pour commémorer cette attaque que les gens ont fixé à 14 h 15, dimanche, l'heure de la manifestation autour du repaire des Hell's Angels. Pendant une heure, ils entendent circuler dans les rues autour du local pour signifier leur mécontentement. «Si c'est une parade pacifique, je serai avec vous», a promis le maire. «Il n'y aura pas de tempête de neige», a prévu le chef des opérations de la police, Michel Cloutier.

LES ASSURANCES

Les citoyens se sont faits dire que les assurances particulières couvriraient les dommages causés aux propriétés. Quant aux valeurs des maisons, l'évaluateur municipal, Jean-Jacques Noël, indique que les valeurs des quelque 50 propriétés du secteur sont actuellement fixées selon la valeur du 1er juillet 1994, la révision devant s'effectuer dans les prochains mois. Un résident soutient plutôt que c'est la valeur du marché qui compte et que les propriétés ont subi une décade importante depuis l'explosion de la bombe.

NÉGOS Mécanismes

Suite de la Une

tions avec les six principales organisations (CSN, CEQ, FTQ, FIIQ, SFPQ et SPGQ) représentant les 440 000 employés de l'État.

En effet, le gouvernement prend dorénavant le chemin que lui montre le front commun syndical depuis quelques semaines: celui des mécanismes déjà en place à l'intérieur des conventions collectives.

M. Bouchard a reconnu que les conventions offraient des «mécanismes de discussion» permettant de revoir l'organisation du travail. «Nous convenons donc d'approfondir les discussions portant sur l'identification des solutions quant à des ajustements dans l'aménagement et l'organisation du travail ainsi que dans la mobilité de la main-d'œuvre».

Pour le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, les syndicats viennent de franchir un pas important. «Ça fait deux ou trois semaines que l'on se tue à dire que le gouvernement n'a pas à rouvrir les conventions collectives pour atteindre ses objectifs en matière de retraite», a expliqué M. Massé. «On n'a peut-être pas complètement convaincu le gouvernement sur ce point mais on l'a fait suffisamment pour que l'on approfondisse le sujet jusqu'à vendredi et, du même coup, pour que l'on se donne une bonne chance de régler le conflit».

Malgré ce rapprochement entre l'État et ses employés, un divergences persiste au sujet du remplacement ou non des 15 000 personnes qui devront prendre leur retraite d'ici le 1er juillet. À l'intérieur même du front commun syndical, l'unanimité n'est pas acquise sur cette question.

Le premier ministre a réitéré que l'atteinte de l'objectif de récupération de 800 millions \$ se fera à la seule condition que l'État ne soit pas obligé d'effectuer des remplacements. «Des

syndicats, pas tous, nous ont dit qu'ils partageaient cette certitude», a précisé Lucien Bouchard.

Du côté de la CEQ, le syndicat qui s'oppose à ce que l'on ne remplace pas de façon systématique les gens qui partent pour la retraite, les discussions sur ce sujet sont loin d'être terminées à la table des négociations. La convention collective des enseignants prévoit le remplacement des professeurs qui partent afin de maintenir les ratio maître/élèves.

«Une annexe à notre convention collective prévoit la tenue de discussions sur l'organisation du travail et sur la tâche des enseignants en général. Toutefois, l'annexe exclut toute modification au temps d'enseignement et au nombre d'élèves dans les classes», a souligné la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé.

Le premier ministre Bouchard a révélé qu'il maintenait son idée d'accroître le nombre d'élèves au primaire et au secondaire mais que son gouvernement ferait preuve de «souplesse» si la CEQ lui proposait des «assouplissements» lui permettant d'atteindre ses objectifs de réduction de la masse salariale «à la faveur du départ de 15 000 personnes non remplacées».

En annonçant le report de quelques jours de l'échéance fatidique, le premier ministre a déclaré qu'il restait suffisamment de temps aux partenaires pour s'entendre et qu'à défaut d'un règlement, «le gouvernement devrait être contraint d'assumer ses responsabilités».

«Aujourd'hui (hier), j'ai senti l'expression très nette d'une bonne foi manifeste et d'un désir sincère des syndicats d'en arriver à une solution négociée et de rechercher des assouplissements», a livré M. Bouchard en ajoutant que le gouvernement «ne pouvait rester sourd à un appel comme celui-là».

Refusant de prédire quelles étaient les chances pour que les parties en viennent à une entente négociée d'ici vendredi, le président de la CSN, Gerald Larose, a indiqué que le jeu en valait la chandelle. En attendant, la mobilisation continue de s'organiser dans les syndicats et des votes de grève seront pris dans les prochaines heures.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 5
Le Québec et le Canada 6 à 14
Le Monde 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 8
Bourses 4 et 5
Opinions 6 et 7

CAHIER C

Mode Magazine 1 et 4
Arts et spectacles 5 à 12
Votre agenda 6
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 7 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS

Claude Larochelle 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-03-97

9-1-1

6-0-6-9

EXTRA

172868

BANCO

tirage du 10-03-97

5-10-11-18-19-21-27-30-33-34-36-40-

47-48-50-52-53-60-62-65

RÉFLEXION

«C'était tellement sec en Saskatchewan pendant la Dépression que les arbres pourchassaient les chiens.» (John Diefenbaker)

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

MÉMÉ Son fils

Suite de la Une

emmenée aussitôt, elle a fait sensation. Mais après un bref interrogatoire et des remontrances pour la forme, le commissaire Amnon Ziv, a décidé de la libérer.

C'est le jeune fils de la vieille dealer, âgé de 60 ans, qui est venu la chercher, ne comprenant pas ce qu'elle faisait là.

PACTE Site

Suite de la Une

nes n'aient pas pu avoir de l'aide», a estimé M. Twine.

L'association compte remédier à la situation dès aujourd'hui en mettant sur pied un site web qui traitera du suicide.

«La page web est le début d'un processus pour tenter de suivre la situa-

tion, mais c'est une question incroyablement difficile à traiter», a dit M. Twine.

Dans les services d'aide téléphonique traditionnels, les intervenants peuvent avoir des indices sur l'état d'une personne — elle mâche ses mots, elle est surexcitée, elle retient ses larmes — et appeler la police ou une ambulance.

Internet ne laisse toutefois pas de place à ce genre d'indices et il est impossible d'intervenir si la personne semble être sur le point de commettre un acte irréparable, a conclu M. Twine.

Association canadienne de prévention du suicide
<http://www3.sympatico.ca/masecard>



LES BAS

NOUVEAUTÉ DIM PRINTEMPS 97

«SOUFFLE D'AIR DE DIM»

Un tout nouveau bas-culotte délicatement parfumé, fin mélange lycra et microfibre 12 deniers, transparent, d'une grande légèreté qui laisse respirer la peau et apporte une agréable sensation de fraîcheur. Noir, marron glacé, rosée, beige givré.

9.95

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

WonderBra

VOUS INVITE À UNE CLINIQUE D'AJUSTEMENT

Venez rencontrer une conseillère

professionnelle de la maison

Wonderbra qui vous donnera

les conseils appropriés à

l'ajustement parfait de vos

soutiens-gorge et slips.

PLACE STE-FOY :

le jeudi 13 mars

de 12 h 00 à 16 h 00

et de 18 h 00 à 21 h 00

GALERIES DE LA CAPITALE :

le vendredi 14 mars

de 12 h 00 à 16 h 00

et de 18 h 00 à 21 h 00

PRENEZ RENDEZ-VOUS

Afin d'éviter une attente inutile,

nous vous suggérons de prendre

rendez-vous par téléphone au

692-3630 ou lors d'un passage

en magasin directement dans

notre rayon la Guépière.



SOUTIENS-GORGE WONDERBRA

40%

de rabais

Économisez 40% sur des modèles sélectionnés de soutiens-gorge Wonderbra à coordonner aux culottes Wonderbra présentement à 30% de rabais. Des styles pigeonnants, souples, coussinés avec cerceaux et des styles pour le sport, excluant les nouveautés automne 96 et printemps 97.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

QUÉBEC
À LA
GRANDEUR
DU MONDE

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
et ses partenaires

Entre les mains du juge

La cause de
Benoît Proulx
prise en délibéré

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le jugement de la cour d'appel acquittant Benoît Proulx de meurtre a fourni à celui-ci une bonne provision de munitions pour poursuivre en dommages le procureur général. C'est pourquoi, en plaidoirie, hier, on a vu son avocat s'y référer abondamment alors que son vis-à-vis a plutôt mis le juge en garde contre le danger de trop s'y fier.



M. Claude Gagnon

La journée durant, M^{re} Lawrence Corribeau et M^{re} Claude Gagnon ont longuement fait valoir leur point de vue respectif au juge Claude Rioux. « Mon confrère plaide des questions de droit, mais il oublie les faits », a bien résumé M^{re} Corribeau, en fin de journée, faisant fi évidemment des nuances qui s'imposent.

Citant donc abondamment le jugement de la cour d'appel, M^{re} Corribeau a soutenu que le procureur général n'avait pas de motifs raisonnables et probables pour accuser son client de meurtre. « La poursuite, écrivait d'ailleurs le tribunal de deuxième instance, semble toujours s'appuyer sur la spéculation et l'hypothèse. »



M. Lawrence Corribeau

La principale raison, d'expliquer M^{re} Corribeau, en est qu'il n'y a eu « aucune espèce d'identification » de Benoît Proulx par le témoin Paul-Henri Paquet, ce qui a effectivement été tranché par la cour d'appel. « Nous regrettons profondément de constater que la procédure suivie lors de cette « séance d'identification » au bureau du ministère public était irrégulière et inacceptable », mentionnait la cour d'appel.

Accusant le procureur de la Couronne d'avoir carrément menti aux jurés, M^{re} Corribeau s'est interrogé sur la bonne foi de ce dernier. « Après 20 ans de pratique, de dire l'avocat de Proulx, le procureur aurait dû savoir qu'il est illégal de changer un mot dans une déclaration et d'utiliser des hypothèses ! C'est de la bonne foi, ça ? Trois juges de la cour d'appel pensent le contraire ! »

Sachant, par ailleurs, que l'ex-enquêteur John Tardif était visé par une poursuite en dommages de Benoît Proulx, et mis au courant de sa façon « suggestive et non recommandable » de faire identifier Proulx par son témoin Paquet, le procureur de la Couronne n'en a pas moins demandé l'assistance de Tardif. Promettant de produire aujourd'hui la totalité des chèques pour ses honoraires de 150 000 \$, M^{re} Corribeau a conclu en réclamant justice pour son client, un « homme complètement détruit à Québec ».

De son côté, M^{re} Gagnon s'est plutôt employé à démontrer que son confrère n'est parvenu à démontrer ni l'absence de motifs raisonnables et probables, ni l'intention malveillante du procureur général, deux des quatre éléments essentiels donnant ouverture à une poursuite en dommages contre lui. Admettant que la « rencontre » au bureau du ministère public peut être « questionnable », M^{re} Gagnon s'est dit d'avis que « prendre ça pour une séance d'identification, c'est tronquer les faits ».

À la suite de cette « rencontre », de poursuivre l'avocat, le procureur de la Couronne a agi de façon prudente en demandant aux policiers de faire les vérifications requises. Il a ensuite exercé sa discrétion, il a conclu à une preuve circonstancielle et il a donc porté son accusation.

Le procureur de la Couronne, de souligner M^{re} Gagnon, n'avait pas à vérifier si tous les témoins disaient la vérité. Et, si jamais il a commis une faute, il jouissait d'une immunité relative, le pendant de sa discrétion pour accuser.

On ne saura jamais si le procureur a commis une illégalité en changeant, dans sa plaidoirie, le « il » par le « je » dans les propos tenus par Benoît Proulx au père de France Alain. Selon M^{re} Gagnon, on peut difficilement relier le verdict de culpabilité à ce stratagème.

« S'il y a des illégalités de la part de la Couronne, de supposer l'avocat, elles doivent être examinées à la lumière de la conduite du premier juge, à l'égard duquel la cour d'appel s'est montrée exceptionnellement sévère. » Le tribunal de deuxième instance, de plaider M^{re} Gagnon, a déterminé que le verdict de culpabilité était déraisonnable, compte tenu de la « preuve ténue ». Il n'a pas mentionné qu'il y avait absence de motifs pour porter une accusation.

Enfin, a terminé M^{re} Gagnon, si les policiers ont commis des illégalités, elles ne peuvent être reprochées au procureur général, celui-ci n'étant pas le commettant des policiers de Sainte-Foy.

Le juge Rioux a pris le tout en délibéré.

GUERRE DES MOTARDS

Surprise à la police

La bombe de dimanche était imprévue

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ SAINT-NICOLAS — Le dernier endroit auquel les policiers pensaient que le groupe des Rock Machine attaquerait à la suite du meurtre de l'un des leurs, mardi à Québec, c'est bien le repaire des Hell's Angels, à Saint-Nicolas.



Bien masqués, des Hell's rafistolaient leur système d'alarme à leur repaire de la route du Pont, à Saint-Nicolas, hier.

L'Allier demande de collaborer avec la police

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Le maire de Québec a lancé, hier soir, un appel à la population à collaborer avec les forces policières afin de contrer la guerre que se livrent Hell's Angels et Rock Machine.

« À partir du moment où des gens savent des choses, il faut qu'ils le disent. La police nous dit souvent que, sans la collaboration de la population, elle ne peut pas aller très loin. À partir du moment où des gens savent des choses, ils deviennent une partie du problème

et non de la solution », a dit Jean-Paul L'Allier.

Il a de plus indiqué que la Ville était actuellement en discussion avec le ministère de la Sécurité publique pour l'élaboration d'une loi antigang, loi qui est toutefois de juridiction fédérale.

M. L'Allier, qui a toujours eu des réticences à recourir à une telle législation, croit maintenant qu'elle pourrait être utile si bien balisée. « On ne veut pas se retrouver dans la même situation que l'Angleterre où la liberté des individus a fait l'objet d'un filet de morsures. Il faut entre autres la limiter dans le temps. »

« C'est la première fois au Canada qu'un local des Hell's Angels est l'objet d'une attaque à la bombe », commente le chef de opération de la Régie de police de Chaudière-Ouest, Michel Cloutier.

Dans l'histoire des Hell's Angels, c'est la deuxième fois seulement dans le monde entier qu'un repaire du puissant groupe de motards est attaqué de cette façon, permettent de vérifier les recherches du SOLEIL.

Cette attaque est survenue le 5 octobre 1996, à Copenhague, au Danemark, alors que le club rival des Hell's Angels, les Bandidos, prenait de front le local des H.A. à l'aide d'un lance-missiles. On avait enregistré deux morts et 19 blessés.

En l'espace d'une semaine, le Parlement danois réagissait sévèrement. Voulant préserver le droit d'association, une notion jugée sacrée dans ce pays, le gouvernement danois avait rejeté l'idée d'une loi anti-gang et voté plutôt une loi qui interdisait aux bandes de motards l'accès à leurs clubs dans les quartiers à forte densité si « leur présence est dangereuse pour le voisinage ».

Au Québec, soit dit en passant, les policiers se servent d'une disposition similaire pour réclamer la fermeture des bars sous influence des Rock Machine ou des Hell's Angels.

Quoi qu'il en soit, le directeur adjoint de la police territoriale ne cache pas son étonnement devant l'audace de ceux qui ont placé et fait sauter une bombe devant le repaire des Hell's Angels.

Dans l'esprit des policiers, il faut examiner d'un œil différent les deux camions piégés que l'on avait trouvés, l'un devant le bunker des Hell's, l'autre devant un bar sous leur influence, en novembre et janvier.

« L'objectif en était plus un d'intimidation, signale un policier. Ils les ont placés en s'assurant, dans chacun des cas, que les gens qui surveillaient les lieux constataient aussitôt la présence des véhicules bourrés de dynamite. »

Pour M. Cloutier, la présence d'une caméra de surveillance à proximité du local des Hell's Angels ne solutionnerait pas pour autant le problème. « On doit fonctionner avec les budgets que l'on a. Une caméra du genre reviendrait à environ 30 000 \$ si l'on inclut les frais d'installation. Et rien ne nous dit qu'elle fonctionnerait longtemps. »

La police de Chaudière-Ouest doit, selon son mandat, protéger les citoyens de l'ensemble de la municipalité. Une vingtaine de patrouilleurs se partagent la tâche dans l'ensemble du territoire de 200 kilomètres carrés.

L'un des autres problèmes, c'est qu'une dizaine des 15 membres des Hell's Angels ont leur résidence personnelle dans le territoire de la Chaudière-Ouest, dont quelques-uns dans le périmètre proche, soit la route du Pont et les rues Laflamme, Drapeau, Cayer et Marie-Victorin.

Des motards qui s'appellent Simon Forgues, Gilles Dumas, Daniel Hudon, Magella Houde, Marc Pelletier, René Pearson, Alain Ruest et Martin Émery, pour ne citer que ceux qui ne sont pas recherchés ou en prison.

Leur sécurité les inquiète. Dans une entrevue accordée hier au réseau de télévision TQS, le président du chapitre de Saint-Nicolas, Marc « Tom » Pelletier, dit que son groupe s'inquiète pour la sécurité de leurs femmes et de leurs enfants et que le problème pourrait se résoudre si la municipalité de Saint-Nicolas acceptait d'acheter leur local.

Mais le maire Blondin n'est prêt à faire cette démarche que si les Hell's Angels s'engagent à s'établir ailleurs que dans cette ville.



Le directeur adjoint Michel Cloutier



Un pare-chocs de la Jeep qui a explosé à abouti sur le bureau du maire de Saint-Nicolas, hier soir.

ACCENT '97

À LIQUIDER
ACCENT 1996

Bas kilométrage, automatique,
servodirection, radiocassette AM/FM,
grand choix de couleurs
Facilités de financement



UNE ÈRE NOUVELLE



*P.D. S.F. Accent 1997, 3 portes, 5 vitesses, à partir de 10 995\$ ou 139,95\$/mois basé sur un prêt auto option de la Banque Nationale. Terme de 60 mois à 7,5%, taxes, transport et préparation en sus. Comptant de 1 464\$ ou échange équivalent. Franchise de 27 000 km/an, 0,4¢ de plus le km de 27 000 à 30 000 et 0,7¢, 30 000 km et plus. Valeur résiduelle garantie 3 780\$, taxes incluses.

Heureusement il y a M. Lessard.

139⁹⁵ mois/
60 mois

LESSARD

659, boul. St-Joseph
(prolongement de la 88e Rue)
Québec 623-5471

Photo à titre indicatif.

RIMOUSKI

Pseudo Rambo

Un garçon de 16 ans a été arrêté à Rimouski, quelques minutes après avoir commis un vol qualifié dans un dépanneur, sous la menace d'un couteau «à la Rambo». Le vol a été commis vers 22h30 dimanche, à l'accommodation Labbé, sur le boulevard de la Rivière. Sous la menace de son arme plus qu'impressionnante, une lame longue d'une dizaine de pouces et dentelée d'un côté, il a réussi à soutirer 660\$ au commis. L'adolescent a comparu devant le tribunal de la jeunesse. C.S.

QUÉBEC

Saint-François-d'Assise au palmarès des dix découvertes de l'année

Une équipe de recherche du CHUQ à l'hôpital Saint-François-d'Assise figure au palmarès des dix découvertes de l'année de Québec Science pour ses travaux de dépistage du chromosome X fragile, une des maladies les plus fréquentes de l'arriération mentale après la trisomie 21 car elle frappe un enfant sur 2000, des garçons surtout. Un test génétique moléculaire peu coûteux a été mis au point par les Drs François Rousseau et Edward Khandjian. Lan dernier, ce sont les Drs Jean-Claude Forest et Jacques Massé de Saint-François qui recevaient une telle reconnaissance pour le dépistage de la trisomie 21 en cours de grossesse. «Le diagnostic prénatal préoccupe beaucoup les femmes enceintes. Une anomalie chez un nouveau-né est souvent tragique, un drame que l'on voudrait éviter. Ces deux maladies, le syndrome du X fragile et la trisomie 21 sont les deux causes majeures du retard mental chez l'enfant», explique le Dr Jean-Marie Moutquin, directeur du centre de recherche du CHUQ à Saint-François-d'Assise. R.F.

LÉVIS

La MRC pour l'abandon de la voie ferrée

Le conseil de la MRC de Desjardins vient de réitérer son appui à l'abandon de la voie ferrée Harlaika-Saint-Romuald pour en faire une piste cyclable en bordure du fleuve. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le conseil rappelle qu'il est tout à fait d'accord avec le projet conjoint des six MRC du littoral visant à favoriser l'élaboration d'un circuit de cyclotourisme panrégional qui serait greffé à la Route verte et aux circuits similaires du côté de

la Communauté urbaine de Québec et de la Rive-Nord. Soulignant qu'il a reçu l'appui de la table des maires de la Rive-Sud, le conseil rappelle aussi que sa position traduit «un large consensus populaire». Du même souffle, il dénonce «l'attitude négative des organismes de pression qui s'opposent à tout projet de réutilisation des emprises ferroviaires sans égard aux projets soutenus par le milieu et sans proposer de solutions autres qu'utopiques».

Surplus à Expo Québec

La Commission de l'Exposition provinciale a dégagé, pour l'exercice 1996, un surplus de 455 000\$ sur des revenus de 14,9 millions\$. C'est ce que révèlent les états financiers de l'organisme déposés, hier soir, au conseil municipal. Le budget prévoyait initialement un surplus de 20 000\$. Le vice-président de la Commission, Claude Larose, a indiqué que la performance enregistrée était attribuable à un plus grand nombre de spectacles au Colisée et à une gestion plus serrée des dépenses. F.P.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

L'aide sociale accordée à Lise Leclerc

Le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu versera des prestations mensuelles d'aide sociale à Lise Leclerc, une résidente de Sainte-Anne-des-Monts. «Il s'agit d'une décision permanente, précise le directeur régional Michel Pageau. L'aide, accordée en harmonie avec les dirigeants du ministère, est versée à titre humanitaire. Elle sera révisée si des changements majeurs surviennent dans ce dossier: un nouveau travail, par exemple.» À compter d'avril, Mme Leclerc recevra un peu plus de 700\$ par mois. Le ministère autorise également la bénéficiaire à vivre sous le même toit que son ami de cœur, Gratien Turcotte. Employé occasionnel de Postes Canada, ce dernier n'a pas tardé à réintégrer le petit appartement occupé par sa dulcinée. Cette décision, prise en moins d'une semaine, va à l'encontre de la loi qui régit l'aide sociale. Toutefois, la ministre peut utiliser son pouvoir discrétionnaire et accorder des prestations, temporaires ou permanentes, dans des circonstances bien spécifiques. Or, l'état de santé de Mme Leclerc nécessite une présence nocturne constante: un service qui n'est pas offert par les établissements locaux du réseau de la santé. Lise Leclerc, 40 ans, est amputée d'une partie de la jambe gauche et doit subir, quotidiennement, huit heures de dialyse. Son état de santé ne lui permet pas de demeurer seule. Or, le ministère lui avait retiré ses prestations, le 1er mars, après avoir constaté que son ami de cœur demeurait sous le même toit. H.M.



SAINTE-FOY

Alerte au colis suspect

Quelque 25 personnes travaillant au ministère de l'Éducation, au 1020, route de l'Église, à Sainte-Foy, ont été évacuées de leurs bureaux pendant environ une heure, hier matin, après la découverte d'un «colis suspect». Les artificiers de la Sûreté du Québec n'ont finalement découvert qu'une boîte contenant des fils, une bat-

terie et un transformateur. La boîte se trouvait au deuxième étage, actuellement vide, et sa présence anormale à cet endroit a amené les autorités à ne prendre aucun risque. L'alerte s'est finalement révélée non fondée, mais la police de Sainte-Foy enquête pour déterminer la provenance de cette boîte. C.S.

QUÉBEC

Piste cyclable sur Champlain

La Ville de Québec a décidé d'aménager des voies cyclables le long du boulevard Champlain et au Vieux-Port. Un projet de règlement a été déposé, hier, au conseil pour la construction de telles voies. Le tronçon qui longe le boulevard Champlain aura une longueur de 1,25 kilomètre. Il reliera la traversée de Lévis au parc Notre-Dame-de-la-Garde. Celui du Vieux-Port aura une longueur approximative de 1,5 kilomètre et fera le lien entre l'extrémité ouest du marché du Vieux-Port et le site du traversier. La construction des nouvelles voies cyclables coûtera 400 000\$. F.P.

Moins cher avec Alex Sol

Réjean Lemoine a soutenu, hier, que la firme Alex Sol inc. avait informé la Ville qu'elle pourrait décontaminer le secteur de la Pointe-aux-Lièvres pour 7,5 millions\$. Sur la base d'autres études, la Ville évaluait initiale-

ment la décontamination du secteur à 75 millions\$. Le président de la jeune entreprise, Richard Pinchaud, s'est empressé de faire savoir qu'il n'avait pas encore rencontré la Ville à ce sujet. Cette solution de 7,5 millions\$, qui fait appel à une technologie nouvelle, sera confrontée à une autre solution, évaluée elle à 2 millions\$, qui consisterait à isoler le sol contaminé à l'aide d'une membrane et à le recouvrir de deux mètres de terre propre. La conseillère Françoise Viger a indiqué que la Ville analyserait la proposition d'Alex Sol inc. parce qu'elle avait l'avantage de décontaminer l'endroit. Elle a cependant répété qu'il faudrait avant tout décider si l'on veut construire de l'habitation sur le site ou en faire un parc récréatif. F.P.

Travaux de réfection

La Ville de Québec a autorisé, hier, la Commission de l'Expo à dépenser une somme d'environ 746 000\$ pour la réfection de la maçonnerie, de la toiture et le changement des portes et fenêtres extérieures du Palais du Commerce. La somme permettra aussi d'effectuer les réparations nécessaires à la suite d'un incendie. F.P.

ENFANT-JÉSUS ET SAINT-SACREMENT

Quand on appelle un cha, un CHA!

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — L'hôpital de l'Enfant-Jésus terminera son année financière avec un léger surplus 1027\$, mais ce n'est pas le cas de Saint-Sacrement (un pavillon de l'Enfant-Jésus maintenant), en déficit de 692 751\$. La nouvelle appellation des deux hôpitaux toutefois ressemble étrangement à celle du CHUQ (centre hospitalier universitaire de Québec), soit Centre hospitalier affilié universitaire de Québec. Mais on préfère dire le CHA!

C'est l'hôpital Saint-Sacrement qui subira les plus fortes compressions d'ici le 1er avril 1998. Il lui reste en effet moins de 13 mois pour réaliser une coupe de 20,7 millions\$ pour se conformer aux exigences de la Régie régionale, soit un budget réduit de 28%, celui-ci passant de 73,7 à 53 millions\$.

Pour ce faire, CGO, la firme mandatée par la direction du CHA pour évaluer les coupes à effectuer, estime que Saint-Sacrement devra modifier ses «processus cliniques et administratifs» pour adopter des normes d'efficacité reconnues.

Qu'est-ce que ça veut dire en langage clair? La direction refuse de commenter.

Parmi les mesures envisagées, les activités des laboratoires et l'alimentation seront repensées, certaines activités chirurgicales abandonnées, la durée d'hospitalisation réduite et toutes les activités reliées aux maladies du sang et à la greffe de moelle osseuse,

(hématologie) et à l'immunologie transférées au CHUQ d'ici la fin de l'été, employés concernés inclus. Le laboratoire régional de virologie est pour sa part déménagé en janvier.

Au CHUQ, la direction entend relocaliser ces activités en un seul endroit et sous une direction unique alors qu'elles sont éparpillées dans ses pavillons Hôtel-Dieu, CHUL et Saint-François-d'Assise. Elle n'est toutefois pas en mesure de préciser l'endroit choisi.

L'hôpital fermera 24 lits tout l'été et même la chirurgie de court séjour durant les vacances de la construction, laissant ouvertes quatre salles d'opération sur sept.

Ces mesures, annoncées au lendemain de la tenue du conseil d'administration, ne plaisent toutefois pas au syndicat des employés CSN.

«Je ne comprends pas qu'une telle décision de la direction n'ait même pas été discutée au conseil. On ferme 22 lits de court séjour alors que l'hôpital se fait un point d'honneur de miser sur la chirurgie d'un jour.

La fermeture d'une salle d'opération de plus est inquiétante quand on sait que l'urgence déborde constamment. Il est clair qu'on prend l'habitude de retarder les chirurgies», s'inquiète Marc Pauzé.

La direction de l'Enfant-Jésus affirme que la fermeture d'une salle de chirurgie additionnelle est causée uniquement par le faible achalandage constaté durant l'été et que les fermetures de lits sont équivalentes à celles de l'été dernier même si elles ne se font pas de la même façon.

Carrier restera en dedans

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Mario Carrier, un individu de Lévis «relié directement» au groupe de motards des Hell's Angels et arrêté pour trafic de stupéfiants, s'est vu refuser sa remise en liberté, hier, lors de son enquête sous caution.

L'homme de 28 ans a été arrêté mercredi, alors qu'il sortait du bar Le Billardier, de Lévis, où il est connu comme vendeur de stupéfiants, selon le témoignage de l'enquêteur de Lévis Richard Desjardins. Carrier était déjà en probation pour des faits de même nature, après avoir écopé d'une peine de 12 mois de prison en janvier 1995.

Les policiers l'ont trouvé en possession de 28 quarts de gramme de cocaïne et de quatre grammes de haschisch. Il avait également sur lui une liste de noms de clients accompagnés de montants d'argent, correspondant à leurs dettes, a expliqué l'enquêteur.

Une perquisition menée à son domicile a permis de trouver une autre liste, de même qu'un plant de marijuana.

Selon l'enquêteur, l'agent distributeur des Hell's écoulait une cinquantaine de quarts de gramme de cocaïne par soir au Billardier. De tierces personnes cachent la drogue chez elles, alors que lui gère les transactions et récolte l'argent.

La divulgation de la preuve aura lieu le 3 avril.

FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE
La Ville donne 50 000\$ mais resserre le contrôle

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Le fiasco financier des Médévalles de Québec est encore frais à la mémoire de la Ville de Québec. Le conseil municipal autorise une subvention de 50 000\$ à la Corporation des fêtes historiques de Québec, mais celle-ci devra rendre des comptes...

Le projet de convention avec l'organisme entériné hier prévoit la création d'un comité de suivi qui sera composé de représentants de la Ville, des gouvernements ou organismes publics qui versent des subventions ou offrent assistance à l'entreprise, ainsi que d'autres représentants de divers secteurs socio-économiques.

La Corporation des fêtes de la Nouvelle-France devra rencontrer périodiquement ce comité. Elle devra notamment lui soumettre, pour avis, le projet de programmation et un projet de politique touchant les conflits d'intérêts.

Cette corporation s'engage à informer le comité de suivi de la rémunération versée aux membres du conseil d'administration, à ceux du comité exécutif et à ceux du personnel de direction.

Elle devra de même permettre, sur demande, à un représentant de la Ville d'assister aux assemblées de son CA et de son comité exécutif. Le représentant municipal n'aura pas droit de vote, mais aura droit de parole.

Les membres du conseil d'administration des fêtes historiques et son per-

sonnel de direction ne pourront détenir directement ou indirectement un intérêt dans un contrat avec l'organisme.

Interdiction est aussi faite à la corporation de confier à d'autres entités la gestion de l'événement.

Dans la mesure du possible, tout mandat devra faire l'objet d'un contrat écrit contenant l'obligation de faire rapport au comité de suivi.

La somme versée par Québec est similaire à ce que la Ville donnait aux Médévalles. Elle s'accompagne d'un engagement à fournir une série de services municipaux, qui demeurent à négocier.

Le maire L'Allier a soutenu qu'il ne fallait pas voir dans la convention une tutelle d'organisme mais plutôt un mécanisme de suivi. «Il demeure libre de sa programmation et de sa gestion.»

Ces mécanismes sont à ses dires inspirés de ceux qui ont gouverné l'organisation de 2002.

Le maire a laissé entendre qu'à la lumière de l'expérience vécue avec les Fêtes de la Nouvelle-France, d'autres conventions du genre pourraient plus tard être signées avec des organismes qui bénéficieraient de l'argent des contribuables.

Il a identifié le Festival d'été, en soulignant qu'il n'était cependant pas question d'un tel encadrement pour l'édition à venir.

Les Fêtes de la Nouvelle-France doivent se tenir du 7 au 10 août.

VIVRE L'ANGLAIS!

Du 29 juin au 19 juillet 1997
pour garçons et filles de 11 à 13 ans

- neuf heures d'activités dirigées par jour
- cours, sports, ateliers, excursions et voyages
- formation de petits groupes homogènes
- site enchanteur aux portes du Vermont (à 2 km)

Pour obtenir le feuillet d'informations, communiquez avec:

PENSIONNAT DES URSULINES
DE STANSTEAD
26, Dufferin
Stanstead (Québec) J0B 3E0
(819) 876-2795 - Téléc.: (819) 876-2797



CLUB ÉQUESTRE DE QUÉBEC

51, boul. St-Sacrement
St-Gabriel-de-Valcartier
844-2713



L'ÉCOLE D'ÉQUITATION CLAIRE MINGUET

Située à 30 min de Québec et seulement à 2 min du Village des Sports, la plus grande écurie sur la Rive-Nord vous invite à profiter de ses

spéciaux

À votre disposition, nombreux services: plusieurs paddocks, manège intérieur, CAMP-ÉCOLE PRIVÉ, entraînement et vente de chevaux, cours, pension, PONEY CLUB (à partir de 5 ans), "CLUB HOUSE" avec cuisine, possibilités d'hébergement. Également les loisirs suivants: promenades, tennis, baignade, pistes de ski de fond.

Reconnu par la FEQ et FEC

Professeur diplômé et reconnu par la Fédération équestre

CAMP-ÉCOLE PRIVÉ
ADAPTÉ À CHACUN

loto-québec résultats

Banco					Quintiny	
Tirage du 97/03/10					Tirage du 97/03/10	
05	10	11	18	19	3	4
21	27	30	33	34	911	6069
36	40	47	48	50	Extra	
52	53	60	62	65	Tirage du 97/03/10	
					NUMÉRO: 172868	

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La criminalité hausse de 3% à St-Georges

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Le taux de criminalité s'est accru de 3% à Saint-Georges de Beauce en 1996. La situation incite les autorités en place à poursuivre leur travail en faisant toujours preuve de vigilance.

Lors du dépôt du rapport de police annuel, hier, le maire, M. Roger Carette, a affirmé que Saint-Georges en matière de sécurité pouvait se comparer à n'importe quelle ville de taille similaire au Québec.

« Si les infractions au code criminel ont augmenté de 3%, notamment en raison des vols de moins de 5000 \$ et des recels, le taux de résolution est en hausse de 9% », a-t-il constaté.

Exception faite des délits de la circulation, le rapport indique qu'il y a eu 1428 dossiers criminels comparativement à 1387 l'année précédente alors que 664 d'entre eux ont été solutionnés contre 505 en 1995.

De leur côté, les crimes contre la personne ont diminué de 5%.

Au dire de M. Carette et du directeur intérimaire de la sûreté municipale, M. Carol Morin, la hausse significative d'achalandage du week-end de la

ville-centre, qui passe de 21000 à 80000 de population, et la situation économique enviable de Saint-Georges exercent des pressions sur le corps policier.

« Vu le nombre de places d'affaires, de restaurants et de commerces, la circulation augmente notamment sur la 1^{re} Avenue. Par ailleurs, nous avons à confronter plus de malfaiteurs provenant de l'extérieur dans nos rues », a soutenu M. Morin.

Préconisant le développement des relations communautaires entre le policier et le citoyen, M. Morin a insisté sur le potentiel de travail des 32 agents de la sûreté municipale.

À Saint-Georges, 2,5 millions \$ soit 13,46% du budget municipal sont consacrés à la police, ce qui correspond à 129 \$ par capita.

CONVENTION ÉCHUE

Tel qu'annoncé à l'automne, le conseil municipal procédera en avril à la nomination d'un nouveau chef de police.

« Bien que la convention collective de nos policiers soit échue depuis décembre 1993, la période de négociation se poursuit. Toutefois l'arbitrage, s'il y a lieu, est prévu pour le mois d'août », a confirmé le maire Carette.

Femme morte trouvée dans un conteneur



COLLABORATION SPÉCIALE: STÉPHANE VERREAU

Un employé de l'Armée du Salut venu ramasser des vêtements que les gens laissent dans un conteneur à proximité de leurs locaux, au 2175, boulevard Sainte-Anne, à Beauport, a eu la surprise, hier soir, de découvrir le corps d'une femme d'environ 40 ans. La police de Québec tentait toujours d'établir, au moment de mettre sous presse, les circonstances du décès de la femme. Ils n'ont décelé aucune trace de balle et ils envisagent la possibilité que la femme soit elle-même entrée à l'intérieur de l'immense bac. C. V.

VOL DE MOTONEIGES

Autres arrestations à prévoir

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

QUÉBEC — Les deux individus de Val-Bélair soupçonnés de vol et recel de motoneiges arrêtés en fin de semaine ont été remis en liberté hier, d'ici à la divulgation de la preuve qui aura lieu le 27 mars.

Martin Paquet, du 1237, de la Montagne Ouest, l'endroit où ont été retrouvées huit motoneiges volées, et Marc Bertrand, du 1045, de la Montagne Ouest également, ont dû prendre un engagement personnel sans dépôt de 2000 \$ chacun, et ne pourront communiquer entre eux, sauf pour les rencontres de préparation de la preuve en compagnie de leur avocat commun, M^{re} André Gaulin.

Les deux hommes de 30 et 21 ans ont été arrêtés lors d'une perquisition menée dans la nuit de sa-

medi à dimanche. Les policiers avaient dû défoncer la porte pour entrer. Ils ont trouvé un des suspects caché au grenier et l'autre parmi les motoneiges.

Une arme de calibre .12 et des munitions ont été trouvées dans la maison, ce qui a valu, hier, à son propriétaire, Marc Bertrand, l'interdiction de posséder ou acquérir des armes à feu.

Selon le porte-parole policier Steve Godbout, le garage était fort bien équipé pour y démonter complètement une motoneige, quoique une seule des huit retrouvées l'avait été.

Les policiers croient que les deux hommes n'agissaient pas seuls. D'autres arrestations demeurent donc possibles.

Deux des huit motoneiges retrouvées avaient été volées la veille à Sainte-Foy.

De la place pour les jeunes chez les Hurons

VILLAGE-DES-HURONS — La construction d'un nouvel immeuble locatif pour personnes âgées sur la réserve réduira un peu la longue liste de 400 familles huronnes qui veulent y acheter une maison.

L'attente est de sept à huit ans en moyenne avant d'obtenir une maison au Village-des-Hurons. La construction de cette résidence de 12 logements pour gens âgés, annoncée hier, libérera autant de résidences et pourrait accélérer le retour de jeunes familles.

Près du quart des membres de la communauté huronne du Village-des-Hurons sont âgés de 55 ans et plus. Plusieurs ont de faibles revenus. C'est la raison pour laquelle le conseil de bande a jugé prioritaire la construction de ces logements.

Habituellement, le conseil raccorde 15 à 20 nouveaux terrains par an aux infrastructures munici-

pales pour accommoder de nouvelles familles, rapporte la porte-parole Caroline Gros-Louis. On ne procède pas plus vite en raison des limites budgétaires. Ces nouveaux terrains font partie de la banque de lots à construire créée par l'agrandissement de la réserve, il a quelques années.

Un des avantages liés à la vie sur la réserve est qu'on n'y paie pas de taxes municipales. Les autochtones sont aussi exemptés de l'impôt sur le revenu lorsqu'ils travaillent sur la réserve.

Précisons encore que le nouvel immeuble coûtera 600 000 \$. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a accordé une somme de 280 000 \$ pour compléter le financement du projet. Cet octroi s'inscrit dans une nouvelle politique de logement sur les réserves. La différence sera assumée par la nation huronne-wendat.

Suivez les autres ou prenez les devants.

CIVIC HATCHBACK CX 1997



188\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

- COUSSIN GONFLABLE AVANT GAUCHE (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES • INJECTION MULTIPOINT PROGRAMMÉE (PGM-FI)
- SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS ET RESSORT HÉLICOÏDAL AUX 4 ROUES • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE
- TÉLÉCOMMANDE DU HAYON • MOULURES DE PROTECTION LATÉRALE • RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS
- PNEUS TOUTES SAISONS DE 14 po • FREINS ASSISTÉS ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Civic Hatchback CX 1997 (modèle EJ632V) neuve. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 225 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 6 477,60 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

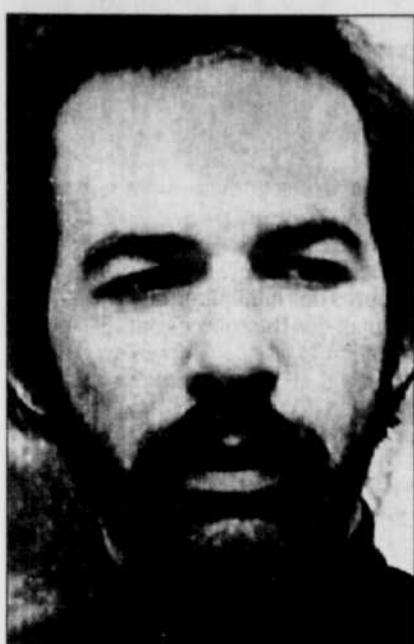
LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



LE QUÉBEC LE CANADA



le felquiste François Bachand

FLQ

Aucune surprise pour les initiés

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Dans les milieux informés personne n'a été surpris d'apprendre que le felquiste François Mario Bachand aurait été assassiné par d'autres membres du commando révolutionnaire en 1971.

Dans son livre-référence «FLQ, histoire d'un mouvement clandestin», publié en 1982, Louis Fournier parle de la mort du jeune terroriste réfugié à Paris et conclut à deux hypothèses: il a été tué par des services de renseignements policiers ou un commando d'ex-camarades.

Un reportage diffusé hier soir à Radio-Canada déterre cette affaire et apporte certains nouveaux éléments au dossier. Selon Jacques Lanctôt, exilé à Cuba après la crise d'octobre, Pierre Charest aurait avoué être «l'auteur spirituel de la mort de Bachand».

Radio-Canada interroge longuement Raymond Villeneuve, en exil en Algérie à l'époque, qui nie avoir trempé dans l'exécution de Bachand. M. Villeneuve s'est refusé hier à retourner ses appels.

«Je ne suis pas surpris du tout de ces révélations», a indiqué hier le journaliste Louis Fournier «mais si l'hypothèse est plausible je trouve que l'émission Enjeux joue un jeu dangereux si elle n'a pas de preuve. Il est vrai qu'ils ont eu accès au dossier de la police française».

Selon M. Fournier, Bachand était un «mégalomane, avec un tempérament spécial» qui avait irrité une partie du FLQ en donnant des entrevues où il se faisait passer pour le secrétaire général de l'organisation. C'est ainsi qu'il affirmait à Politique-Hebdo que le FLQ allait mener des opérations de guérilla contre les écluses du Saint-Laurent, les lignes à haute tension et les chemins de fer qui exportent le minerai aux États-Unis.

De son côté Jean-François Duchaine, qui au nom du gouvernement du Québec avait enquêté sur l'implication de la GRC dans la crise d'octobre, a également souligné hier que les informations qui circulaient à l'époque voulaient que «Bachand a été tué par le FLQ».

À la tête d'un ministère qui n'existe pas

Un an plus tard, Louise Harel attend toujours la superstructure promise

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Plus d'un an après son entrée en fonction dans le cabinet Bouchard, la ministre d'État à l'Emploi et à la Solidarité porte toujours le titre d'un ministère qui n'existe pas et qui ne verra pas le jour avant plusieurs mois.

Au moment de la formation de son conseil des ministres, le 29 janvier 1996, le premier ministre Lucien Bouchard avait clairement indiqué que le ministère de la Sécurité du revenu disparaissait pour être englobé dans une nouvelle structure beaucoup plus large: le ministère d'État à l'Emploi et à la Solidarité.

La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, en a reçu la responsabilité et en porte le titre depuis, mais la création légale du ministère tarde encore à se concrétiser.

Pour le moment, il serait plus juste de parler du ministère de la Sécurité du revenu, la seule structure légale qui existe.

Il faudra vraisemblablement attendre encore quelques mois pour que naisse vraiment cette créature du gouvernement Bouchard. Pour exister, le ministère d'État à l'Emploi et à la Solidarité nécessite l'adoption d'une loi abolissant la Sécurité du revenu.

Cette loi, qui devait être déposée lors des deux dernières sessions, pourrait arriver au cours de la nouvelle session débutant aujourd'hui, indique-t-on au ministère de Mme Harel.

Le temps presse puisque que la création du nouveau ministère d'État, plus qu'un geste symbolique, va de pair avec la réforme de l'aide sociale dont

de grands pans entrent en vigueur dès cette année.

Contraintes budgétaires obligent, certaines mesures seront mises de l'avant dès le premier avril, soit bien avant la naissance officielle du ministère d'État.

De plus, réforme oblige cette fois, un certain nombre de sous-ministres ont déjà été nommés au cours des dernières semaines à des postes du futur ministère d'État, notamment au volet Emploi.

Les longues et pénibles négociations entre Québec et Ottawa sur le rapatriement des mesures de formation de la main-d'œuvre retardent la création du ministère, explique-t-on.

Si ce dossier finit un jour par se régler, Québec récupérerait en principe les budgets consentis aux mesures de formation, mais également le milieu de fonctionnaires fédéraux qui viennent avec, d'où le flottement dans la réorganisation.

Une loi
des ce
printemps



Le chef conservateur Jean Charest

Charest a choqué les libéraux

OTTAWA (PC) — Les libéraux fédéraux en ont gros sur le cœur contre le chef conservateur Jean Charest, qui s'est permis de courtiser les délégués du Parti libéral du Québec en fin de semaine lors de leur congrès.

M. Charest a en effet profité du congrès du PLQ pour faire glisser sous la porte des chambres d'hôtel occupées par les délégués une lettre ouverte les invitant à voter pour le Parti conservateur et ainsi défaire les libéraux de Jean Chrétien, lors des prochaines élections.

Selon le lieutenant de M. Chrétien au Québec, le ministre Alfonso Gagliano, Jean Charest a dépassé les bornes.

«Émettre une lettre ouverte pendant la nuit, je trouve cela un peu dépassé», a-t-il déclaré aux journalistes hier à l'issue de la période des questions. Devant cette offensive des conservateurs, M. Gagliano a émis un communiqué expliquant «cette offensive du désespoir» par la «peur et la panique». Selon lui, M. Charest a mal choisi son moment et aurait pu attendre après le congrès.

Pour sa part, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration Lucienne Robillard trouve le geste du chef conservateur mal placé. Il témoigne d'un «manque de respect envers les militants libéraux provinciaux qui sont en train de réfléchir sur leur programme politique». Selon Mme Robillard, les sondages montrent que Jean Charest «a raison d'être inquiet» car les chances des conservateurs de se faire élire au Québec sont minces.

Quant à la députée libérale provinciale Monique Gagnon-Tremblay, elle trouve au contraire que le geste de M. Charest n'était aucunement déplacé. «C'est une stratégie comme une autre», a-t-elle rappelé au cours d'un entretien téléphonique. Elle signale d'ailleurs qu'il y avait des observateurs des deux camps au congrès libéral et «que chacun fait cabale à sa façon». Mme Robillard était là. Elle est venue dans les ateliers, a-t-elle fait valoir.

Sans prendre activement part à la prochaine campagne électorale fédérale, Mme Gagnon-Tremblay a accordé son appui à Jean Charest dans la circonscription de Sherbrooke. Elle a laissé ses militants libres d'appuyer les conservateurs ou les libéraux.

Le cynisme d'un tueur d'enfants



Le député fédéral John Nunziata exhibe une carte d'anniversaire que lui a expédiée jadis le tueur d'enfants Clifford Olson dont la demande de libération cause un véritable émoi à Vancouver. Les parents de ses victimes ne cachent pas leur colère de voir que le criminel condamné à la prison à vie en 1981 pourrait être admissible à une libération conditionnelle.

Les recteurs crient à l'injustice

Les étudiants dénoncent leurs salaires trop élevés

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Les recteurs des universités du Québec crient à l'injustice et demandent au gouvernement Bouchard de faire marche arrière avec la nouvelle «coupure» de 6,6 millions \$ qui de frapper le financement de leur établissement, en mars.

C'est ce que LE SOLEIL a appris au moment même où la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'insurge publiquement contre le fait que 40 dirigeants d'institutions du haut savoir empochent un salaire supérieur à celui du premier ministre Lucien Bouchard.

La semaine dernière, l'université Laval a indiqué que l'Éducation a décrété à l'improviste une coupe de 1,2 million \$ à sa dernière subvention de l'année. Selon le ministère, cette somme représente simplement la part de Laval dans l'entente de principe signée, en décembre, avec les employés de l'État pour diminuer ses coûts de main-d'œuvre, entente qui retranche 6,6 millions \$ au réseau universitaire.

Dans une missive expédiée le 3 mars à la ministre Pauline Marois, la Conférence des recteurs et

des principaux des universités du Québec (CREPUQ) reprend à son compte l'affirmation à l'effet que le couperet tombe sans avertissement. Selon le président de la Conférence, Pierre Reid, la ministre Marois aurait elle-même laissé entendre que les établissements universitaires ne seraient pas touchés par les négociations conclues à la fin de l'année.

Plus important, M. Reid, qui dirige également l'Université de Sherbrooke, soutient que l'État se comporte de façon injuste avec le personnel de son réseau. Selon lui, le gouvernement Bouchard omet de tenir compte du fait que les universités, «aux prises avec des difficultés financières considérables», n'ont même pas accordé les maigres indexations salariales consenties aux secteurs public et parapublic, pour le début de années 1997 et 1998, pas plus qu'elles n'ont versé un montant forfaitaire, en avril.

«Dans certains cas, plaide M. Reid, dans sa lettre, des catégories d'employés ont même accepté des diminutions de salaire pouvant varier de 2 à 5%». Cela s'est produit dans certaines constitutions de l'université du Québec.

«Faire subir aux employés universitaires une

nouvelle compression salariale serait, en l'occurrence, les traiter de façon inéquitable. Nous apprécierions que (...) le gouvernement renonce à la ponction» réclamée.

Aussi bien au ministère de l'Éducation qu'au Conseil du trésor, les porte-parole ont rétorqué que les chances sont plus que minces qu'une telle requête soit accordée. Tous sont prêts à dire qu'ils ont déjà donné, constate l'attachée de presse de la ministre Marois.

«Mais, poursuit Mme Christiane Miville, tout le monde s'est entendu sur l'objectif du déficit «0» en l'an 2000. C'est «oui» dans ma cour et dans la cour de tout le monde. Tout le monde doit contribuer».

Par ailleurs, la FEUQ s'est lancé dans une charge contre «les dirigeants universitaires qui sont mieux payés que le premier ministre». À partir des rapports financiers des institutions, la Fédération a répertorié pas moins de 40 cas.

Le «principal» de McGill, Bernard Shapiro, vient en tête de liste avec une rémunération totalisant 264 004 \$, allocations et frais divers compris. Le recteur de Laval, Michel Gervais, vient au quatrième rang (188 519 \$), derrière Frederick Lowry

(236 916 \$, à Concordia) et René Simard (189 068 \$, à l'Université de Montréal).

À Sherbrooke, M. Reid a un revenu de 181 050 \$, signale la Fédération. Pour Laval, les noms de Louise Milot (138 983 \$), Louis Larochelle (138 116 \$) et Jacques Racine (133 046 \$) apparaissent sur le bilan de la FEUQ de même que celui de François Tavenas (141 240 \$), à l'embauche de McGill et candidat au rectorat de Laval.

La FEUQ soutient qu'il y a des «abus inexplicables» dans la rétribution des dirigeants d'université, notamment pour des vice-recteurs ou doyens de faculté qui gagnent plus «notre premier ministre. Comment justifie-t-on ces rémunérations qui ne se comparent qu'à celles des dirigeants des institutions financières?» indique dans un communiqué Jézabelle Palluy, présidente de la Fédération.

L'organisation étudiante s'en prend aussi au fait que les universités «dépensent une fois et demi plus d'argent en publicité qu'elles n'octroient de bourses aux étudiants». Selon sa compilation, les établissements ont distribué des bourses totalisant 5 millions \$ tandis qu'ils ont consacré 7,4 millions \$ en publicité.

INSPECTION DES AUTOS

Un programme vert
mené par des VertsMICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est une surprise. Le programme d'inspection des systèmes antipollution des véhicules légers, que s'apprête à lancer le ministère de l'Environnement et de la Faune, a été placé sous la supervision d'un organisme environnemental connu, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, l'AQLPA.

Un contrat aurait été signé, à cet effet, le mois dernier. Ce qui ne fait pas nécessairement l'affaire... d'écologistes.

Un membre d'un groupe de la région de Québec, qui tient à l'anonymat, s'est montré surpris que le mandat soit confié à un groupement qu'il croyait moribond. Il en a aussi contre le président de l'organisme, André Bélisle, qu'il accuse d'être à l'origine de pressions contre le Conseil régional de l'environnement du Saguenay, dans le dossier des inondations, accusation dont se défend le président de l'AQLPA.

PARTENAIRES

L'Association n'agira cependant pas seule avec le programme d'inspection des autos, ont indiqué d'autres sources. Pour lancer le projet pilote, en avril, Québec a obtenu la participation de plus d'une demi-douzaine de partenaires. Pour le secteur privé, les firmes UAP-NAPA et SUN, le Club automobile CAA, l'Institut des produits pétroliers et l'Association de l'industrie automobile ont accepté de collaborer.

Du côté public, Environnement Canada, la Communauté urbaine de Montréal et la Régie de la santé et des services sociaux de Montréal seront de la partie. LE SOLEIL n'a pu savoir si des autorités de la région de Québec sont déjà partie prenante au dossier.

À son démarrage, le projet pilote visera, outre Québec, un vaste territoire abritant plus de la moitié de la population de la province. Il s'agit de l'île de Montréal et de sa banlieue, soit Laval, les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie.

Le lancement exigera un peu moins d'un demi-million de dollars. La mesure universelle représente, elle, un investissement de 20 millions \$.

Environnement et Faune fait miroiter que des véhicules remis à neuf feront économiser des



Appliquée de façon universelle, la mesure antipollution coûtera 20 millions \$

sommes importantes aux automobilistes, en frais d'essence, et 45 millions \$ en soins de santé. D'autres gains économiques sont associés au respect des normes antipollution: le smog affecterait les récoltes et générerait des pertes importantes, nous a-t-on laissé entendre.

En 1995, le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau, a écarté une proposition ne visant que les zones urbaines de Québec et Montréal. L'évolution de la technologie a abaissé le prix de l'instrumentation et permettrait de rejoindre tous les automobilistes québécois.

Au nombre des questions en suspens pour le futur programme permanent et universel, il faudra déterminer si les camions lourds seront tenus de visiter les cliniques. Par ailleurs, il reste à savoir si les examens ne s'appliqueront qu'aux véhicules légers ayant plus de trois ans. Il faudra préciser le rythme des visites.

Plus une auto prend de l'âge, plus elle pollue. Récemment, Ottawa a indiqué que 20 % des véhicules provoquent 80 % des rejets nocifs pour l'environnement.

Le nombre de vieux chars sur nos routes ne cesse d'augmenter: selon la Société de l'assurance automobile du Québec, les Québécois ont gardé leur véhicule en moyenne six ans et demi, en 1995, en comparaison de cinq ans et demi, en 1991. Cette tendance se serait accentuée avec les difficultés économiques des dernières années.

Tous les gîtes touristiques
devront détenir un permis

MONTREAL (PC) — Tous les villages d'accueil et établissements commerciaux d'hébergement devront, à compter de juin, détenir un permis d'exploitation émis par Tourisme Québec, a annoncé hier le ministre responsable du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais.

Il s'agit d'une obligation nouvelle pour les villages d'accueil (qui reçoivent annuellement 200 000 touristes, surtout européens) et les 1400 gîtes touristiques de trois chambres et moins. « Le propriétaire désireux d'offrir une chambre aux touristes va devoir obtenir un permis et se doter notamment d'assurances », a indiqué M^{me} Marsolais devant les quelque 175 participants au Forum de l'industrie touristique.

« Si on a des plaintes, on peut aller vérifier et révoquer au besoin le permis », a ajouté M^{me} Marsolais. La plupart des plaintes des touristes ont trait au manque de propreté et d'adéquation entre le prix demandé et le produit offert.

Le permis d'exploitation coûtera annuellement 181 \$ plus 3 \$ par unité en location.

Les propriétaires d'établissements hôteliers et ceux des gîtes de plus de trois chambres, détenteurs de permis de Tourisme Québec, réclamaient une telle mesure depuis 1991 afin « de garantir l'équité entre les différents types d'hébergement », a fait valoir la ministre.

Par contre, les quelque 800 campings du Québec n'auront plus à réclamer un permis d'exploitation de Tourisme Québec. Ils sont déjà requis d'en obtenir auprès des ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles.

Par ailleurs, M^{me} Marsolais estime qu'il est prioritaire pour l'industrie hôtelière de se doter d'un système de certification afin d'envoyer un message clair aux touristes sur la qualité du produit offert. La ministre s'est dit nostalgique du système de classification des hôtels qui a existé au Québec jusqu'en 1991 et qui permettait aux visiteurs de faire un choix éclairé. Elle souhaite déposer à l'Assemblée nationale un projet de loi à ce sujet au printemps.

Les hôteliers réclamaient cette mesure depuis 1991

CAMP DE VACANCES

Garçons et filles de 6 à 12 ans



Activités

baignade, voile, canot, rabaska, glissade d'eau, tir à l'arc, excursion, hébertisme, arts créatifs, pastorale, feu de camp, etc.

PLAISIR

PARTAGE

CRÉATIVITÉ

Pour inscription:

DOMAINE de la FRATERNITÉ

2250, Lac-Blanc

SAINT-UBALDE

Tél.: 418-277-2493

Fax: 418-277-2161



JOURNÉE "PORTES OUVERTES" LE SAMEDI 21 JUIN DE 9h à 17h

La fortune
vous sourit.

208\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

BERLINE CIVIC LX 1997

248\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

BERLINE CIVIC EX 1997



- DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES
- RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS • DIRECTION ASSISTÉE
- COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE ET BIEN PLUS...

- DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • CLIMATISATION SANS CFC
- SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE (ABS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES
- RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTES AVEC 4 HAUT-PARLEURS
- GLACES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- DIRECTION ASSISTÉE • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Berline Civic LX 1997 (modèle EJ653V) et la Berline Civic EX 1997 (modèle EJ658V) neuves. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 \$/300 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 8 005,40 \$/9 565,40 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.

HARMONISATION AVEC LA TPS

«Un affront au Parlement»

Le gouvernement a versé sa compensation aux provinces maritimes avant la sanction du sénat

OTTAWA (PC) — Les sénateurs conservateurs ont reproché au gouvernement fédéral d'avoir accordé une compensation financière aux provinces maritimes qui avaient promis d'harmoniser leur taxe avec la TPS avant même que cette loi ne soit sanctionnée par le Sénat.

Qualifiant cette pratique «d'affront au Parlement», le sénateur conservateur Dave Angus du Québec a déclaré que cette pratique n'avait d'autre but que de servir les fins politiques des libéraux à l'approche des élections fédérales.

«C'est un geste sans précédent de faire un tel paiement et certainement de le faire avant que la loi ne soit adoptée, a-t-il dénoncé vertement hier au cours d'une audience du Comité sénatorial des banques et du commerce. Comment le gouvernement peut-il comptabiliser ce montant dans ses livres pour l'année 1995-96 lorsque la loi qui lui donne effet n'a pas encore été adoptée? Je crois qu'il s'agit d'un affront au Parlement.»

Selon le sénateur Angus, cette compensation de 961 millions \$ a été versée «pour acheter» l'appui du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de

Terre-Neuve afin de «masquer» l'échec du gouvernement de donner suite à sa promesse d'abolir la TPS.

Pour sa part, le ministre des Finances Paul Martin estime qu'il n'a rien à se reprocher. «D'abord, il y a dans l'entente une clause qui dicte que si jamais ça ne marchait pas, que l'argent serait récupéré», a-t-il précisé à l'issue de son témoignage hier.

«Mais leur donner, oui, absolument, parce qu'ils avaient des coûts très substantiels afin de se préparer, des coûts de transition.»

Le ministre a reconnu que le projet d'harmonisation de la taxe de vente dans ces trois provinces maritimes créera un système balkanisé, mais selon lui, cela est un moindre mal. «Oui, nous avons un système balkanisé mais c'est moins balkanisé que ce l'aurait été si on avait conservé le statu quo.»

Un autre sénateur conservateur, M. Gerry Saint-Germain de la Colombie-Britannique a accusé M. Martin d'avoir perdu tout respect pour le Sénat.

«En théorie, nous pouvons rejeter cette pièce législative et vous auriez accordé 961 millions \$ aux provinces avant que cette loi ne soit en vigueur.»



Paul Martin estime que les provinces atlantiques avaient besoin des 961 millions \$ pour effectuer la transition.

Le ministre a répondu qu'il avait énormément de respect pour le Sénat et les sénateurs, mais que les provinces avaient besoin d'argent pour absorber les coûts de transition au système harmonisé. «Si pour une raison ou une autre, cette affaire ne pouvait procéder, l'argent serait remboursable. Ce n'est pas un paiement que nous accordons aux provinces atlantiques à tout prix.»

FERMETURES D'HÔPITAUX ONTARIENS

Pour faire avaler la pilule

Le gouvernement Harris réinjecte 83 millions \$ dégagés par les coupures

TORONTO (PC) — Le gouvernement de l'Ontario tente de faire oublier les fermetures d'hôpitaux par une semaine de «bonnes nouvelles» et une campagne de relations publiques qui affirme que la province «met le patient en premier».

Quelques jours après qu'une commission gouvernementale ait recommandé la fermeture de 10 hôpitaux de Toronto, amenant à 24 le nombre d'hôpitaux appelés à fermer leurs portes, le ministre de la Santé, Jim Wilson, a annoncé hier qu'il allait utiliser 83 millions \$ dégagés grâce aux compressions pour améliorer les services aux patients.

Le ministre entend par ailleurs consacrer toute sa semaine à faire de pareilles annonces.

La commission de restructuration des services de santé avait recommandé que l'argent épargné à la suite des fermetures d'hôpitaux soit réinvesti dans d'autres secteurs du système de santé. M. Wilson a soutenu hier que c'est exactement ce qu'il faisait et que la province pouvait dépenser plus pour les patients parce que des hôpitaux aux lits vides avaient été fermés.

«Nous devons diriger l'argent vers les services de première ligne pour les patients», a déclaré le ministre.

Certains soutiennent toutefois que les économies dégagées par les fermetures d'hôpitaux ne seront pas réinvesties avant deux ans et les réinvestissements annoncés hier par le ministre Wilson proviennent des compressions de 1,3 milliard \$ qu'a fait subir le

Opération de relations publiques de 800 000 \$

gouvernement Harris aux hôpitaux il y a deux ans.

«Ce sont les compressions dans les hôpitaux qui fournissent les sommes qui sont disponibles, a souligné Gérard Kennedy, critique de l'opposition en matière de santé. C'est voler un patient malade étendu dans une civière à l'urgence pour aider un patient cardiaque dans un autre hôpital. Je ne crois pas que c'est ce que le public veut.»

Au cas où le public ne serait pas convaincu, le ministère de la Santé a lancé une opération de relations publiques de 800 000 \$, comprenant notamment la publication de 12 000 brochures qui soutiennent que le gouvernement «accorde la priorité au patient».

EN BREF

ONTARIO

Les camions dangereux pourront être saisis

Le gouvernement ontarien compte déposer au printemps un projet de loi lui donnant le pouvoir de saisir et retirer de la circulation les camions jugés dangereux, pour une période atteignant 90 jours. De plus le texte que prépare le ministère des Transports aurait des clauses d'encouragement pour les camionneurs respectueux des règlements. Un comité ad hoc a recommandé que les camionneurs ayant une bonne fiche de sécurité bénéficient d'avantages financiers ou autres, pour compenser les frais qu'ils consentent pour se conformer aux règlements. Par exemple, ils auraient des rabais pour leurs coûts d'immatriculation et d'enregistrement. Selon ce comité, seuls les exploitants en règle devraient être autorisés à transporter des matières dangereuses et à tenter d'obtenir des contrats publics. Par contre les camions jugés dangereux — y compris ceux exploités par des intérêts américains — pourraient être saisis pour des périodes variant de 15 à 90 jours. Si cette mesure est adoptée, l'Ontario serait la seule province à s'accorder un tel pouvoir. Les règlements envisagés prévoient aussi un système de permis par étapes pour les chauffeurs, des sanctions pour les mécaniciens et installateurs de roues ainsi que des normes pour les écoles de conduite. (PC)

Déjà 40 000 votes

Déjà près de 40 000 des 113 000 membres du Bloc québécois aptes à choisir le prochain chef de leur formation politique ont exercé leur droit de vote. Les membres du Bloc ont jusqu'au jeudi 13 mars pour expédier leur bulletin de vote par la poste. Tous les bulletins reçus après 19h jeudi seront éliminés. Les membres doivent écrire trois noms, parmi les six candidats en lice, sur leur bulletin de vote pour indiquer leur préférence quant au successeur de Michel Gauthier. Les résultats du scrutin seront connus lors du congrès national du parti tenu le samedi 15 mars. (PC)

ALBERTA

Campagne discrète, victoire écrasante

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, se dirige vers une victoire écrasante aujourd'hui dans une élection perçue par plusieurs comme un jugement sur les quatre années de compressions qu'il a imposées aux Albertains. M. Klein, qui est devenu une vedette nationale et même internationale pour les énormes compressions budgétaires dont il a été l'artisan, a fait une campagne électorale des plus discrètes. Il n'a rien promis sinon davantage de cette rigueur budgétaire qui lui a fait réduire les dépenses de 21 % en 1993 et transformé un déficit de 3,4 milliards \$ en un surplus approchant les 3 milliards \$ cette année. En fait, M. Klein demande un chèque en blanc aux Albertains et il semble bien que les électeurs soient prêts à le lui accorder. (PC)

ATTENTION

LES PRIX TOMBENT.



neon 1997



12 797\$*

Ensemble 21A — 2 portes ou 4 portes

► Moteur de 2 L à 16 soupapes, 132 ch

► Transmission manuelle à 5 rapports

► Deux sacs gonflables

► Poutres de protection dans les portes

► Console centrale avec accoudoir, double porte-gobelets

► Vitres teintées

► Excellente économie d'essence (5,4 L/100 km)

► Roues de 14 po.

► Miroirs extérieurs à commande intérieure manuelle

750 \$ AUX DIPLÔMÉS
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

*Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.

ATTENTION

1 % des profits des casinos financera l'aide québécoise aux pays pauvres

1,6 million \$ seront distribués dès cette année

PIERRE APRIL
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Un pour cent des profits des casinos servira à financer l'aide humanitaire québécoise dans les pays dans le besoin, a annoncé, hier, le ministre des Relations internationales Sylvain Simard.

Ceci veut dire que, pour l'année 1996-1997, le nouveau Fonds d'aide pourra distribuer autant en Afrique qu'en Amérique latine, une somme de 1,6 million \$. L'année suivante, le Fonds sera d'au moins 2 millions \$.

Les actions québécoises seront par ailleurs réalisées en partenariat avec tous les organismes de coopération internationale oeuvrant dans les pays bénéficiaires et faisant partie de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Même si elle peut sembler modeste, cette somme d'argent neuf provenant des casinos, permettra de répondre à des « besoins de base » dans des pays tristement touchés par l'instabilité politique et les conflits ethniques comme le Zaïre et le Rwanda.

« Nos difficultés de sociétés riches, a expliqué M. Simard, ne nous sous-

traient pas à nos devoirs de solidarité. »

À même le budget de 1996-1997, une somme de 500 000 \$ permettra la reconstruction de maisons dans des villages du Rwanda. Un autre projet touchant à des services de santé, aux écoles et aux marchés locaux recevra une somme de 435 000 \$.

Afin de coordonner tout le nouveau programme, un Secrétariat a été mis sur pied. Les 200 000 \$ nécessaires à son fonctionnement proviendront du budget de fonctionnement du ministère des Relations internationales.

Déjà, le gouvernement avait consenti à ce qu'une tranche de 5 % des bénéfices nets des casinos du Québec serve au financement des groupes communautaires québécois dans les régions. « Ce sont des sommes recueillies dans l'ensemble de la population,

a expliqué M. Simard, et je pense que c'est à la satisfaction de tout le monde. Il n'y a aucune honte à utiliser l'argent du jeu pour aider les populations défavorisées que ce soit dans les régions du Québec ou à l'étranger. Ça pourrait être beaucoup plus, comme ça pourrait n'être rien. »

L'aide financière institutionnelle, celle qui vient du gouvernement québécois et qui s'en va directement aux gouvernements étrangers, n'est pas encore liée au respect des droits fondamentaux des individus dans ces pays bénéficiaires, mais elle fait bien sûr l'objet d'une analyse et de la réflexion constante du Québec.

« S'il faut respecter le difficile équilibre entre la nécessité d'augmenter les niveaux de vie des populations, a précisé M. Simard, il faut aussi s'assurer que l'argent ne sert pas à renforcer des pouvoirs dictatoriaux qui briment les droits humains. »

Selon M. Simard, le Québec ne veut pas se tenir à l'écart du débat politique qui entoure toute les questions touchant l'aide aux pays en voie de développement et aux populations dans le besoin à travers le monde de la fran-

cophonie plus particulièrement « puisque nous en sommes » et qu'il peut y jouer rôle précis et déterminant.

« Si nous avions eu des moyens d'action réels, au sein de la francophonie, dans la région des Grands Lacs (entre autres au Zaïre et au Rwanda), nous aurions pu agir comme le Commonwealth l'a fait dans les anciennes colonies anglaises. Nous sommes toujours privés d'un instrument et il est très important de nous doter de mécanismes d'intervention et de coopération entre pays qui peuvent ramener la paix dans les zones où elle est remise en question. »

À ce chapitre, a soutenu le ministre québécois, les relations entre Québec et Ottawa font en sorte de viser les mêmes objectifs. « Nous tentons toujours d'en arriver à des politiques communes dans l'intérêt de nos interlocuteurs et du nôtre. »



Le ministre
Sylvain Simard

Disparition mystérieuse du dossier

L'enquête préliminaire de l'ex-député Guy Bélanger n'a pu débiter

MONTRÉAL (PC) — La Couronne se pose de sérieuses questions sur la disparition mystérieuse, annoncée hier matin, du dossier de l'enquête policière sur l'ex-député libéral Guy Bélanger, et sa réapparition soudaine quelques heures plus tard dans un autre bureau du quartier général de la Sûreté du Québec.

Devant le juge Louis-Michel Héту, de la cour du Québec, l'agent Marc-André Ouellette a expliqué que le dossier et les pièces à conviction n'étaient plus à leur place quand il est venu pour les prendre au bureau de la section des crimes économiques de la SQ.

Il a ajouté qu'il croyait que les documents avaient été empruntés par l'agent de liaison de la commission Poitras.

Normalement, quand un policier emprunte un dossier, il met une carte de sortie avec son numéro matricule et la date de la prise de possession. Mais dans ce cas, il n'y avait rien.

Guy Bélanger devait commencer hier à subir son enquête préliminaire sur 13 chefs d'accusation d'abus de confiance, faux et usage de faux pour un total de 66 000 \$ aux dépens de l'Assemblée nationale.

Lors de l'enquête, l'agent Ouellette était affecté à la section des crimes économiques, mais depuis il a été transféré à la nouvelle unité d'enquête sur les produits de la criminalité. Hier après-midi, il a informé M^{re} Jean-Pierre Boyer, responsable du bureau des substituts de Laval, qu'il avait retrouvé son dossier dans le classeur du nouveau local qu'il occupe.

L'annonce de la disparition de ce dossier a créé tout un émoi. La Couronne était prête à procéder et un juge de Joliette avait été spécialement assigné à Laval pour présider l'enquête.

Deux fonctionnaires de l'Assemblée nationale avaient été appelés comme témoins par la poursuite. Ils étaient arrivés la veille de Québec et ils avaient passé la nuit dans un hôtel. L'ancienne secrétaire de Guy Bélanger au parlement avait été aussi assignée par la poursuite: elle a pris l'autobus de 6 h hier matin dans la Vieille Capitale et elle s'est fait dire en arrivant au palais de justice de retourner chez elle.

Après avoir écouté la version de l'agent Ouellette, donnée sous serment, l'ex-caporal de la SQ Gaétan Rivest, présent dans la salle d'audience, a fait venir près de lui M^{re} Gilles Daudelin, avocat de l'accusé, pour lui souffler quelques mots à l'oreille. Quelques instants plus tard, M^{re} Daudelin a demandé au policier s'il était exact que les dossiers et les pièces à conviction n'étaient habituellement pas gardés au même endroit. L'agent Ouellette a répondu que c'était la coutume, mais que dans ce cas ils étaient gardés ensemble.

À la suite de l'annonce de la disparition, l'enquête a été remise au 26 mars en espérant que le dossier soit retrouvé. Le ministère public possède des photocopies des documents, mais devant la cour on doit utiliser les pièces originales. Et M^{re} Daudelin a avisé la Couronne qu'il ne fera aucune admission.

EN BREF

C'est pour le 9 juin, prédit Jean Charest

Appréhendant une course électorale « très dure », Jean Charest a fait de l'athlète en fauteuil roulant André Viger son inspiration en vue du prochain scrutin, lequel devrait se tenir le 9 juin, croit le chef du Parti conservateur. Dans une atmosphère de kermesse, où plus de 300 personnes étaient entassées, le député fédéral de Sherbrooke a lancé hier sa campagne électorale, et ce, même si le premier ministre Jean Chrétien n'a pas encore tiré le coup de départ. Sous le thème « Prêt pour la course », le chef du Parti progressiste-conservateur a invité ses troupes à se serrer les coudes et à travailler d'arrache-pied pour conserver Sherbrooke aux mains des conservateurs. Jean Charest s'en est pris au gouvernement de Jean Chrétien, l'accusant de ne rien faire pour relancer l'emploi. Il a rappelé que depuis les années 30, le Canada connaissait sa plus longue période de chômage élevé. Par contre, les attaques de Jean Charest à l'endroit du Bloc québécois ont été pour le moins réservées. (PC)

ATTENTION

ET TOMBENT...



CHRYSLER
INTREPID
1997

22 697\$**

359\$* par mois

Comptant initial de 2 150 \$ ou échange équivalent

399\$* par mois

Comptant initial de 1 075 \$ ou échange équivalent

439\$* par mois

Aucun comptant initial

TRANSPORT INCLUS

Clé DOR

Ensemble 22C

- ▶ Moteur V6 de 3,3 L
- ▶ Transmission automatique à 4 rapports
- ▶ Climatiseur

- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Radiocassette AM/FM stéréo

- ▶ Phares antibrouillards intégrés
- ▶ Verrouillage et lève-glace électriques
- ▶ Concept de l'habitacle avancé

PLYMOUTH

BREEZE
1997

DODGE
STRATUS
1997



18 927\$**

277\$* par mois

Comptant initial de 2 128 \$ ou échange équivalent

319\$* par mois

Comptant initial de 1 000 \$ ou échange équivalent

356\$* par mois

Aucun comptant initial

TRANSPORT INCLUS

Clé DOR

Ensemble 24A

- ▶ Moteur de 2,4 L, 150 ch
- ▶ Transmission automatique à 4 rapports
- ▶ Climatiseur

- ▶ Deux sacs gonflables
- ▶ Poutres de protection dans les portes

- ▶ Radio AM/FM stéréo
- ▶ Sièges en tissu de qualité supérieure et nouvelle console



DES VOITURES ET
DES CAMIONS EXCEPTIONNELS

*Remise du fabricant incluse. Prix et tarif mensuel établis d'après la description des véhicules 1997 ci-haut. Terme de 30 mois. Le locataire est responsable de l'exécution de kilométrage après 51 000 km au taux de 9¢ le km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Cher les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Le premier versement mensuel ainsi que le dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près seront exigés lors de la livraison. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre.

**Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Cher les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Prix établis d'après la description du véhicule 1997 ci-haut. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.

ATTENTION

TRAVAUX ÉCOURTÉS SUR LA SOMALIE

Young affirme avoir décidé seul

■ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, Doug Young, affirme que lui seul, et non pas son ministère, a pris la décision d'écourter les travaux de la commission d'enquête sur la Somalie et de contraindre ses trois membres à compléter leurs audiences d'ici à la fin du mois.

« Je n'ai pas peur de le dire », a déclaré M. Young, hier, à sa sortie des Communes.

« Beaucoup de gens issus de différents secteurs m'ont énormément conseillé, mais en bout de ligne, c'est moi qui en ai fait la recommandation au gouvernement », a-t-il ajouté.

Des documents rendus publics en vertu de la Loi d'accès à l'information révèlent que le ministère de la Défense nationale a recommandé à son titulaire que le mandat de la commission d'enquête ne soit pas prolongé. Le ministère estimait que l'enquête prenait trop de temps et que « l'intérêt nation-

nal ne peut souffrir de délai additionnel ». Les documents ne précisent pas à quel moment cette recommandation a été formulée et par qui elle l'a été. Néanmoins, des observateurs mettent en doute la convenance de laisser le ministère faire pression en faveur d'une solution à ses propres problèmes.

« Ce n'est pas une surprise que l'état-major de la Défense pense qu'il n'est pas dans l'intérêt national de faire enquête sur l'état-major de la Défense », a lancé un député du Parti réformiste, Chuck Strahl.

« Ce qui est une surprise, c'est que le

ministre ait accepté ce conseil très tendancieux et ait fermé l'enquête », a-t-il ajouté.

M. Young a répliqué qu'il était déjà parvenu à la conclusion — peu de temps après son accession au poste de ministre, en octobre, et avant qu'il ne reçoive de façon formelle le conseil du ministère — que l'enquête devait se conclure le plus tôt possible.

« On n'a pas beaucoup eu à me convaincre (...) Moins de 48 heures après mon arrivée (en poste), j'avais fait part publiquement de mon espoir — mon espoir le plus vif — que la commission parviendrait à compléter ses travaux d'ici à la fin de mars », a-t-il dit.

En janvier, le ministre Young a ordonné à la commission d'enquête de mettre un terme à ses audiences le 31 mars et de produire son rapport final au plus tard le 30 juin.



Doug Young

Nouveau code réglementant les firmes de lobbying

Les libéraux tiennent promesse

■ OTTAWA (PC) — La nouvelle est passée à peu près inaperçue : un nouveau code réglementant la conduite des firmes de lobbying à Ottawa est entré en vigueur le 1er mars.

Les 3000 lobbyistes dûment enregistrés qui travaillent dans la capitale nationale sont maintenant assujettis à huit règles les obligeant notamment à dévoiler l'identité de leurs clients et à s'abstenir d'exercer une influence inappropriée auprès des titulaires de fonctions officielles. Avec ce bref code de déontologie de 200 mots, les libéraux remplissent ainsi une promesse de leur livre rouge datant de 1993. En campagne électorale en prévision du dernier scrutin, les libéraux avaient dénoncé les relations « trop étroites » entre les firmes de lobbying et le gouvernement conservateur.

Peu de temps après leur arrivée au pouvoir, ils avaient mis fin à des pratiques en vertu desquelles certaines firmes de lobbying facturaient à leurs clients un pourcentage de la valeur des contrats signés avec le gouvernement plutôt qu'un tarif spécifique pour leurs efforts de lobbying, ou arrangeaient un déjeuner avec un ministre, moyennant rétribution.

Aujourd'hui, alors qu'une autre élection apparaît imminente, la question du lobbying ne fait plus parler d'elle sur la scène politique. Les entreprises de lobbying se sont notamment dotées d'une association. Cependant, des représentants de firmes de lobbying, bien que favorables à la notion d'un code fédéral, trouvent que celui-ci, tout bref qu'il soit, va trop loin. Jamie Deacie, président de la firme Association House, et James Crossland, vice-président de l'agence Government Policy Consultants, déplorent notamment que le code veuille leur imposer des critères sur la façon de traiter leurs clients. Mais le commissaire à l'éthique du gouvernement fédéral, M. Howard Wilson, estime que ces dispositions sur les conflits d'intérêts ne diffèrent pas de celles que les avocats, par exemple, s'imposent à eux-mêmes depuis des années. M. Wilson pense que le code sera un jour administré par les firmes de lobbying elles-mêmes.

EN BREF

IMMIGRANTS

Ottawa moins généreux avec le Québec

Ottawa sera moins généreux avec le Québec en matière de subventions pour l'immigration, alors que la plupart des autres provinces seront choyées en vertu d'un nouveau programme du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. La ministre Lucienne Robillard a annoncé, hier, que les provinces, excluant le Québec, et les territoires allaient se séparer 63 millions\$ en nouvelles subventions fédérales annuelles. L'entente conclue va être étendue à toutes les provinces, sauf au Québec, qui a signé une entente particulière avec Ottawa en 1991. Le Québec, touchait environ 40% de tous les fonds fédéraux alors qu'il n'accueillait que 13% des nouveaux arrivants au Canada. En vertu du nouveau programme, le Québec ne touchera plus que 30% de tout le gâteau fédéral. (PC)

Buonamici parle d'une « conspiration » en haut lieu

La mort d'un Somalien aurait pu être évitée si l'enquête sur le premier décès n'avait pas été freinée

OTTAWA (PC) — La mort sous la torture d'un adolescent somalien, en 1993, aurait pu être évitée si les autorités des Forces armées canadiennes n'avaient pas freiné l'enquête menée sur un précédent décès, croit un officier de la police militaire.

Lors de son témoignage devant la commission d'enquête sur la Somalie, hier à Ottawa, le major Vince Buonamici a dit croire en une « conspiration » menée en haut lieu afin de ralentir l'enquête sur le premier incident mortel, survenu le 4 mars 1993.

Le major Buonamici a laissé entendre que le vice-amiral Larry Murray, aujourd'hui à la tête des Forces, ait pu prendre part à cette tentative de camouflage. Il a également accusé l'officier et le brigadier-général Pierre Boutet d'avoir voulu « détourner » une enquête de la police militaire.

Néanmoins, dans un rapport rédigé

en octobre 1993, le major disculpait M. Murray, affirmant : « L'enquête préliminaire menée par la police militaire sur cette question n'a rien trouvé prouvant que le délai avant que ne soit autorisé le déploiement de la police militaire en Somalie était une tentative de (Murray), en tant qu'officier supérieur, d'influencer de façon illégale ou de faire obstruction à l'enquête sur la fusillade du 4 mars 1993 ».

M. Buonamici a fait état à maintes reprises d'un « délai inexplicable de près de six semaines entre la fusillade et la décision de dépêcher des enquêteurs en Somalie ».

Il en avait fait la mention dans un rapport, en 1993, et MM. Murray et Boutet avaient tenté d'effacer celle-ci du document, selon l'officier de la police militaire qui y a vu l'équivalent d'un « détournement » de l'enquête. À l'époque, M. Murray était chef d'état-

major adjoint et responsable de la mission du Régiment aéroporté canadien en Somalie.

Lors de son témoignage, l'amiral a déclaré qu'il avait attendu, en mars 1993, que les officiers sur place lui fassent un rapport sur l'incident. Dès qu'il avait reçu le document, il l'avait confié à des avocats militaires, a-t-il dit.

Le major Buonamici a estimé qu'il était évident dès le départ que le premier incident devait faire l'objet d'une enquête. Deux Somaliens en fuite avaient été abattus près d'un campement canadien, l'un d'eux étant tué.

« Quand des gens désarmés sont abattus dans le dos, il s'agit de la mort suspecte classique », a-t-il dit. Le major croit enfin que le délai ait pu mener à l'agression de Shidane Arone, 16 ans, tué par des parachutistes durant la nuit du 16 mars 1993.



Le major Vince Buonamici

Rien à payer avant 6 mois

Aucun comptant, aucun intérêt.
L'offre est applicable à l'achat de lunettes ou de lentilles de contact aux prix réguliers.

Centre Vision
Compétence et Service bien en vue!

Saint-Romuald
839-0617
Place Sainte-Foy
653-4057

Place Charny
832-0104
Galerias Chagnon
837-4563

Galerias Charlesbourg
626-7519
Valcartier
644-2520

*Offre sujette à l'acceptation du crédit.



Une berline unique en son genre. Trois bonnes raisons de l'adopter.



BERLINE ACCORD SE « ÉDITION SPÉCIALE » 1997

HONDA

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE

2 POUR 1 LE MANOIR DU SPAGHETTI

Ce coupon vous donne droit à un SPAGHETTI GRATUIT, lorsque vous en achetez un de même valeur au prix courant.

Valable en salle à manger seulement. Limite d'un coupon par 2 personnes. Valable jusqu'au: 9 avril 97

1077, chemin Saint-Louis, SAINT-FOY, T. (418) 659-5628

7685, 1re Avenue, CHARLESBOURG, T. (418) 627-0161

PÊCHE AU FLÉTAN

Chalutier
espagnol
expulsé
pour
un an

OTTAWA (PC) — Un chalutier espagnol ayant menti sur l'importance de ses prises de flétan a été expulsé pour le reste de l'année d'un secteur de l'Atlantique situé juste à l'extérieur de la limite des eaux canadiennes, a fait savoir hier à Ottawa le ministre canadien des Pêches et Océans, Fred Mifflin.

Le Hermanos Gandon IV ne pourra retourner dans les eaux patrouillées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) d'ici à 1998, a précisé le ministre.

M. Mifflin a également fait l'éloge des inspecteurs européens de l'OPANO, affirmant qu'ils avaient réagi avec célérité aux inquiétudes d'Ottawa.

Les inspecteurs canadiens étaient montés à bord du Hermanos Gandon IV, le 27 février, à la pointe des Grands Bancs de Terre-Neuve, l'accusant alors d'avoir fait une fausse déclaration sur ses prises de flétan. Le journal de bord du navire faisait état de prises atteignant 14,8 tonnes entre les 22 et 26 février.

Des inspecteurs de la Communauté européenne ont été appelés à fournir des preuves à l'appui de la réclamation canadienne, établissant que les pêcheurs espagnols avaient capturé 33,8 tonnes de poisson.

M. Mifflin a indiqué que le gouvernement espagnol avait révoqué le permis de pêche du Hermanos Gandon IV dans les eaux sous juridiction de l'OPANO et qu'une amende lui serait également imposée.

Le Canada est l'un des 16 pays membres de l'OPANO, organisme chargé de la gestion de plusieurs stocks halieutiques du nord-ouest de l'Atlantique, à l'extérieur des 200 miles de la zone des eaux canadiennes.

EN BREF

PRIX SIMONNE
MONET-CHARTRANDMère de famille
honorée

Le Centre des femmes de Montréal a remis hier le Prix Simone Monet-Chartrand à Fernande Ménard, travailleuse communautaire à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. La lauréate a reçu son prix des mains de la présidente du Conseil du statut de la femme, Diane Lemieux. Depuis cinq ans, le Centre des femmes de Montréal attribue le prix à «une mère de famille qui, par ses réalisations, rend hommage aux femmes et à leur cause tout en perpétuant les valeurs et les idéaux de madame Simone Monet-Chartrand», a-t-il précisé. (PC)



ENTRÉE GRATUITE
POUR TOUS CEUX QUI
S'ABONNERONT AU
MAGAZINE **SENTIER**
CHASSE-PÊCHE
LORS DU SALON.

**SURVEILLEZ NOS
PROMOTIONS
SPÉCIALES
CHAQUE JOUR**

PLUS GRAND QUE JAMAIS AU
PATINODROME

**Venez préparer votre été
grâce à nos 220 exposants**

**Chaque jour, un programme
d'animation continu**

- 130 pourvoiries et destinations de chasse et de pêche
- En première, le nouveau kiosque de la Fédération québécoise du saumon atlantique
- 9 réserves fauniques sur place
- De nombreux détaillants avec des spéciaux inédits pour le Salon
- VTT, roulottes et équipement de camping, véhicules 4 x 4, nautisme

Le Salon
de la
Pourvoirie
et du Grand Air
de Québec

- Découvrez le langage des animaux avec Mario Pépin.

- Spectacles humoristiques
- Démonstrations canines
- Corridor de tir à l'arc
- Des séminaires de pêche qui changeront votre approche pour la truite, avec Luc Fortin.
- Écoutez le cor de chasse et découvrez-en tous les mystères

**PATINODROME de Sainte-Foy**

du 13 au 16 mars 1997

Renseignements :
(514) 327-4464
1 800 563-6738**STATIONNEMENT
GRATUIT**

POUR LES PÊCHEURS
Concours de lancer de précision
DE MULTIPLES PRIX À GAGNER

Horaire - Jeudi : de 12 h 00 à 22 h 00
Vendredi et samedi : de 10 h 00 à 22 h 00
Dimanche : de 10 h 00 à 17 h 00

Prix d'entrée : Adultes : 7 \$
Étudiants et 65 ans et + : 5 \$
Enfants de moins de 12 ans : gratuit
† Taxes incluses

*Une invitation
de Claude Mercier*

LE MAGAZINE
sentier
CHASSE-PÊCHE

TVR
Canada

une collaboration de la
**FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC**

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC
HONDA
CONCEDES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION

L O C A T I O N E N T Ê T E

BERLINE ACCORD EX 1997

298\$*PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 24 495 \$

Deux coussins gonflables (SRS) • Moteur à 16 soupapes et injection
• Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec
dispositif de détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC
• Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues
• Programmeur de vitesse • Glaces, serrures et rétroviseurs
électriques • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM
stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs

BERLINE ACCORD SE 1997

328\$*PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 26 995 \$

La berline Accord « édition spéciale » inclut tout l'équipement de la
berline Accord EX avec les ajouts ou différences qui suivent : Freins
à disque aux quatre roues avec ABS • Roues de 15 pouces en alliage
• Toit ouvrant électrique • Console au plancher à garniture bois
(version SE seulement) • Volant gainé de cuir • Chaîne AM/FM
stéréo avec lecteur CD (version SE seulement), 4 haut-parleurs et
antivol • Moulures de protection latérales de couleur assortie

BERLINE ACCORD EX-R 1997

348\$*PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 28 995 \$

La berline Accord EX-R inclut tout l'équipement de la berline Accord
SE « édition spéciale » avec les ajouts ou différences qui suivent :
Moteur VTEC à 16 soupapes et injection de 145 chevaux
• Suspension et pneus à calibrage performance • Barre stabilisatrice
arrière • Intérieur garni de cuir • Siège avant gauche à 6 réglages
électriques • Moquette 18 oz de qualité supérieure • Chaîne AM/FM
stéréo de qualité supérieure avec lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs
et antivol • Roues stylisées de 15 pouces en alliage

O F F R E D ' U N E D U R É E L I M I T É E

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur les berlines Accord EX (modèle CD563V), SE (modèle CD560V) et EX-R (modèle CD566V) 1997 neuves. Versement mensuel de 298 \$/328 \$/348 \$ pendant 48 mois pour un total de 14 304 \$/15 744 \$/16 704 \$. Un versement initial de 1 110 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 375 \$/400 \$/425 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilomètre de 96 000 km, frais de 10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION



Marois condamne le laxisme de la direction du cégep de Victoriaville

■ VICTORIAVILLE (PC) — La direction du cégep de Victoriaville est pointée du doigt par le ministre de l'Éducation, qui dénonce le «laxisme» dont elle a fait preuve dans l'administration des fonds mis à sa disposition et dans l'application des règlements en vigueur.

Selon l'enquête menée par le ministre, certains dirigeants du cégep jouissent de conditions de travail qui ne sont pas conformes à la réglementation ministérielle: traitements plus avantageux et octroi de congés de maladie

convertibles en journées de vacances monnayables, notamment.

De plus, le contrôle des frais de représentation et des comptes de dépenses du directeur général n'est pas suffisamment rigoureux, juge le ministre.

Certains contrats de construction «ne semblent pas avoir été accordés conformément aux critères habituels de transparence et d'équité», ajoute le ministre dans un communiqué.

Dans ce contexte, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, demande au conseil d'administration du cégep «de resserrer ses règles de gestion et de revoir les conditions de travail de ses dirigeants».

La ministre a d'ailleurs mandaté une

personne, Alexandre Prévost, pour assister le conseil d'administration du cégep dans cette démarche. Il devra faire rapport à la ministre d'ici le 15 mai 1997. Son rapport devra faire état des correctifs apportés et des remboursements exigés.

«Il est tout à fait inadmissible qu'un tel laxisme ait pu se perpétuer dans un établissement public, surtout à un moment où chaque citoyen est appelé à faire d'importants sacrifices. Les faits portés à mon attention discréditent la haute direction du cégep de Victoriaville. Je fais appel au sens du devoir des membres du conseil d'administration pour qu'ils rectifient la situation», a dit hier la ministre dans un communiqué.

MONTRÉAL

Sidatique, le meurtrier est déjà gravement malade

MONTRÉAL (PC) — Atteint du sida en phase terminale, Jacques Richard a brièvement comparu, hier, en cour du Québec, à Montréal, sous une inculpation de meurtre au premier degré.

Le Montréalais de 31 ans, dont l'état laisse voir les ravages irréversibles de la maladie, est accusé d'avoir poignardé à mort Hung Quoc Tran, un cuisinier de 39 ans, au terme d'une violente altercation au sujet d'une femme. La bagarre s'est déroulée sous les yeux de plusieurs témoins, vers 2 h 30 dans la nuit de samedi à dimanche, dans l'est de Montréal.

Les deux hommes s'étaient mutuellement insultés quelques heures auparavant dans une brasserie, à deux pas du

lieu du drame.

Malgré l'intervention rapide des policiers de la CUM et des techniciens d'Urgences Santé, Tran a succombé à ses blessures sur le trottoir, victime de multiples coups de couteau assénés à la gorge et au cou.

Les policiers n'ont eu qu'à suivre les traces de sang menant dans un logement de la rue Ontario pour appréhender le suspect. Les policiers ont aussi récupéré un couteau et des vêtements ensanglantés.

Jacques «Paco» Richard, un individu connu des policiers, n'a offert aucune résistance à son arrestation relativement au 12e meurtre commis depuis le début de l'année sur l'île de Montréal.

Avez-vous bien choisi votre banque ?

Pensez-y... Pour quelles raisons l'avez-vous choisie ?

Est-ce que c'était la banque la plus proche ? Et alors ? Vous n'y allez pas si souvent. En fait, vous trouvez rarement le temps d'y aller.

Il serait peut-être temps de faire changement. Parce que maintenant, vous avez vraiment le choix. Il a pour nom **mbanx^{mc}**. Et **mbanx**, c'est une toute nouvelle façon de faire les choses.

mbanx vous montre sa reconnaissance en espèces sonnantes. Plus vous faites affaire avec nous, plus vous serez récompensé. En effet, les récompenses **mbanx** sont de véritables récompenses en argent déposées chaque mois dans votre compte. Plus vous transigez avec nous, plus vous recevez.

mbanx ne vous facture pas par-ci par-là. Vos frais mensuels de 13 \$ couvrent toutes vos transactions bancaires et même plus. Utilisez les GA des réseaux INTERAC^{MD} ou Cirrus^{MD} aussi souvent que vous le voulez. Cela ne vous sera pas facturé. Utilisez votre carte de débit... sans frais. Appelez-nous n'importe quand... sans frais. Effectuez vos transactions sur Internet grâce au site mbanx.com. Ce service n'est pas « offert sans frais pour un temps limité » et il ne comporte aucuns frais d'activation.

mbanx ne vous envoie pas dans une succursale pour effectuer vos transactions importantes. Une fois que vous devenez membre, vous pouvez effectuer toutes vos transactions - obtenir un prêt personnel ou hypothécaire, acheter un CPG et procéder à pratiquement toutes vos opérations bancaires - là où vous voulez, quand vous le voulez, 24 heures sur 24, 365 jours par année. Avec **mbanx**, vous faites affaire avec une équipe de spécialistes qui vous aideront à régler vos transactions bancaires importantes quand et où vous voulez.

mbanx vous offre un vrai service, avec de vraies personnes, au bon moment. Même si vous ne nous voyez jamais, nous sommes toujours là pour vous. D'une certaine façon, nous sommes plus près de vous qu'une succursale peut l'être. Chaque fois que vous nous appellerez, vous pourrez discuter avec un directeur de portefeuilles dont la tâche est d'apprendre à vous connaître, de vous respecter et de réaliser vos attentes. Que ce soit en plein milieu de la nuit ou un dimanche après-midi. Et si vous optez pour les transactions par ordinateur, notre site www.mbanx.com vous permettra d'effectuer vos opérations bancaires courantes en toute sécurité par de simples clics.

Vous serez satisfait de notre service. À 100 %. Nous vous le garantissons.

Des services bancaires complets par téléphone, télécopieur, GA et ordinateur.

Parce qu'en fin de compte, c'est votre choix.
Vous ne perdez rien à téléphoner.
En fait, vous y gagnerez beaucoup.

mbanx^{mc}
UNE DIVISION DE LA BANQUE DE MONTRÉAL
1 800 473-9960

SHERBROOKE

Futurs profs :
la passion d'abord

Malgré toute l'incertitude, les compressions et les bouleversements qui minent actuellement le milieu de

l'éducation, les futurs enseignants du secondaire gardent espoir. De fait, le 2^e Colloque des étudiants en enseignement secondaire, qui se tenait tout le week-end à l'Université de Sherbrooke, a été une occasion pour les quelque 420 participants de se « reconnecter » à leur motivation première: la passion de l'enseignement.

« C'est normal qu'on s'inquiète. Je me prépare notamment à enseigner l'informatique, un domaine qui change très vite », a commenté Suzie Girard, une étudiante de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui a ajouté avoir tout de même confiance en l'avenir. « C'est sûr que nous risquons d'avoir plus de travail pour moins de sa-

laire. Si les gens en place considèrent notre formation comme plus avantageuse, ils vont attendre beaucoup, peut-être trop de nous », a déclaré pour sa part Van Mao Le, de l'Université du Québec à Hull. « Ce qui importe, c'est de mettre notre passion pour l'enseignement en première place », a-t-il ajouté.

MURDOCHVILLE,
40 ANS PLUS TARDLa
bataille
des idées
reste à
faireMARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

QUÉBEC — Quarante ans après la lutte de Murdochville pour la dignité et la justice, les travailleurs doivent encore aujourd'hui livrer bataille contre des entreprises et des politiciens dont la pensée n'a pas évolué.

Ces propos sont du directeur canadien des Métallos, Lawrence McBrearty, à l'occasion du 40^e anniversaire de la grève de Murdochville, dans une entrevue accordée au SOLEIL.

« Je vois les gouvernements qui glissent vers l'extrême droite, les lois du travail qui sont violées, les droits des travailleurs qui sont bafoués. Comme à Murdochville, partout au Canada, il faut encore faire les mêmes batailles », affirme M. McBrearty.

« La mode d'habillement a changé, le mode de pensée a changé. Mais la pensée des corporations et de plusieurs politiciens n'a pas changé. Les travailleurs ont le droit d'être représentés par le syndicat de leur choix, mais ils doivent encore se cacher pour signer des cartes d'adhésion », a-t-il déploré du même souffle.

Lawrence
McBrearty

LA POLICE DE DUPLESSIS

Au moment de la grève de Murdochville, en 1957, Lawrence McBrearty avait 14 ans. Résident de la ville du cuivre, il a vu le conflit de très près. Son père et ses trois frères plus âgés étaient grévistes.

« Ça m'a beaucoup marqué. C'a été très dur. La ville a été prise en otage par la police de Duplessis. C'est aussi simple que ça », a-t-il dit en rappelant ces mitraillettes exhibées par les policiers, les barrages routiers et les fouilles des véhicules, les fiers-à-bras portant le revolver à la ceinture, le saccage des bureaux des Métallos, la collusion de la police et des briseurs de grève, etc.

Déclenchée le 10 mars par des travailleurs qui souhaitaient simplement être reconnus Métallos, la grève perdurera sept mois. Elle se soldera par la défaite du syndicat auquel se substituera une association de boutique.

« Mais les Métallos ont toujours continué leur campagne de syndicalisation, des campagnes aux deux ans, en 1960, en 1962, 1964. J'ai été actif dans deux », a précisé le directeur des Métallos qui avait alors quitté les bancs de l'école, trouvé un emploi à la mine et milité ferme dans l'organisation syndicale jusqu'à ce qu'elle soit enfin reconnue comme agent négociateur.

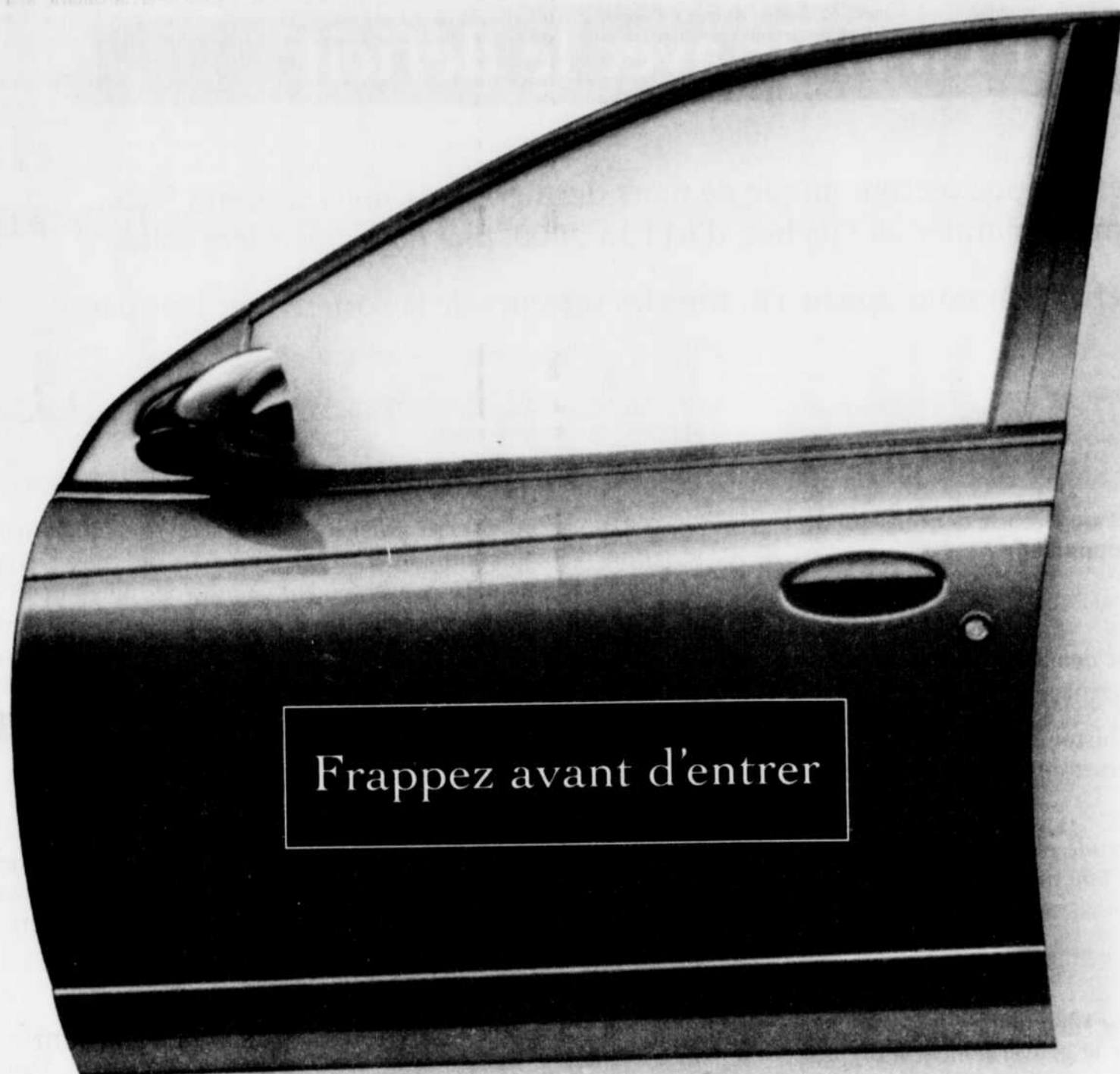
« Murdochville, ça n'a pas été seulement une bataille pour la reconnaissance syndicale. C'a été une bataille pour la dignité, pour faire reconnaître la justice », dit-il.

L'ÉCOLE DES CHEFS

Dans l'esprit de M. McBrearty, il est clair que ce conflit a été aussi un creuset où ont été forgés toute une centurie de chefs syndicaux dont plusieurs sont encore sur la brèche aujourd'hui. Par exemple Théo Gagné devenu coordonnateur des Métallos dans le Nord-Ouest québécois, Michel Arseneault, un temps coordonnateur des Métallos sur la Côte-Nord et aujourd'hui adjoint de M. McBrearty à Toronto, Jean-Claude Degrasse, un coordonnateur nord-côtier lui aussi, Alain Jalbert, porte-parole de la FTQ dans l'Est du Québec, Jean-Pierre Lapointe, représentant des Métallos à Québec, et bien d'autres.

« Murdochville a été mon école, mon université. J'ai commencé à la compagnie à 17 ans. Quatorze ans plus tard, je suis devenu représentant permanent des Métallos », a-t-il noté en précisant qu'il est plus tard devenu représentant et coordonnateur du syndicat sur la Côte-Nord. Puis gravi divers autres échelons jusqu'à être élu directeur pour tout le Canada des Métallos en 1994.

« Le 10 mars est une journée historique dans l'histoire des Métallos et du syndicalisme au Québec. Jamais je ne l'oublierai. Je me souviendrai toujours de la ténacité et du courage des travailleurs de Murdochville et de leur famille. Dans les moments difficiles, je pense à cette grève, je pense à eux »,



Vous n'êtes pas obligé de le faire, mais si ça vous chante, vous pouvez y aller sans aucun remord : toutes nos autos, y compris les Saturn SL 1997 et SL1 1997, sont capables d'absorber des chocs qui laisseraient le commun des véhicules dans un état pitoyable. Le secret, de moins en moins bien gardé, tient en un mot : polymère. Le fameux polymère qui résiste aux chocs et, Ô miracle, à la rouille. Et ce polymère, tout utile qu'il soit, n'est qu'une toute petite partie de ce que nous appelons « notre façon de faire les choses tout autrement ».



Pour faire tout autrement



La Saturn SL 1997
220 \$/mois *
0 \$ COMPTANT
ou 13 948 \$ [†] (transport 455 \$ en sus)

Versements mensuels* pour une SL sur 36 mois	Votre comptant ou échange équivalent	Versements mensuels* pour une SL1 sur 36 mois
220 \$	0 \$	249 \$
189 \$	1 000 \$	218 \$
159 \$	2 000 \$	188 \$

La Saturn SL1 1997
249 \$/mois *
0 \$ COMPTANT
ou 15 948 \$ [†] (transport 455 \$ en sus)

* Ces mensualités, basées sur une Saturn SL 1997 de base et une SL1 1997 à transmission automatique et calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (455 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon la grille ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage de 20 000 km par année) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 ¢. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tienne compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget.

† PDSE. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre.

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Ste-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

UN EFFORT DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUITÉ

Pour en finir avec le déficit

Lors de la conférence socio-économique de mars dernier, nous nous sommes fixés un objectif commun : donner au Québec, d'ici l'an 2000, une base financière solide.

Pour éliminer le déficit qui nous appauvrit, tous les secteurs de la société font leur part.

EN 1996 : BEAUCOUP DE CHEMIN PARCOURU

Tous les secteurs de la société québécoise ont consenti de grands efforts depuis un an, notamment :

L'État québécois

Le gouvernement ne saurait demander des efforts aux citoyens sans faire son propre ménage.

- Pour la première fois de son histoire moderne, notre État a réduit cette année ses dépenses de plus d'un milliard de dollars.
- Une lutte vigoureuse à la fraude et au travail au noir a permis de percevoir près de 800 millions de dollars qui nous étaient dus.

Les entreprises

- Les grandes entreprises paient 500 millions de dollars de taxes de plus que prévu, car le gouvernement a décidé l'an dernier de ne pas rembourser une partie de la TVQ sur leurs achats.

Les banques

- En plus des autres contributions des grandes entreprises, les banques se voient imposer une surtaxe de 5 %, versée dans le fonds de lutte à la pauvreté.

Les municipalités

- Le gouvernement a demandé aux municipalités plus d'efforts de rationalisation de leurs dépenses.

UN SECTEUR PROTÉGÉ : LES PLUS DÉMUNIS ET LES FAMILLES À BAS REVENU

- Avec la clause d'appauvrissement zéro, l'État protège le revenu des Québécoises et des Québécois qui n'ont pas la capacité d'accéder au marché du travail. C'est une question de solidarité.
- Le gouvernement a aussi fait le choix d'aider les plus démunis et les familles à bas revenu : salaire minimum augmenté de 12 %; assurance-médicaments protégeant 1,2 million de personnes dont 300 000 enfants; allocation unifiée avantageuse pour enfant; nouvelle loi sur l'équité salariale.

EN 1997 : CHACUN FAIT SA PART

Les Québécoises et Québécois sont à mi-chemin du parcours d'élimination du déficit. Il reste un grand coup à donner cette année. Le gouvernement va procéder notamment à une réduction de ses coûts de main-d'œuvre, qui comptent pour presque 60 % des dépenses du Québec. Non seulement les employés syndiqués, mais tous les groupes de salariés de l'État québécois seront, de différentes manières, mis à contribution, notamment :

Les députés de l'Assemblée nationale

- Solidarité bien ordonnée commence par soi-même. Les salaires des députés, des ministres et du premier ministre seront réduits de 6 % par voie de législation.

Les juges, les médecins

- Les juges et les médecins, entre autres catégories d'employés, feront l'objet d'une réduction équivalente. Dans certains cas, il s'agira de baisse de rémunération, dans d'autres, de modifications à leurs fonds de retraite.

Les syndiqués du secteur public

- Les employés syndiqués de l'État sont eux aussi appelés à contribuer, en faisant preuve de flexibilité dans l'aménagement et l'organisation de leur travail.
- L'offre gouvernementale maintient cependant leur revenu et leur sécurité d'emploi.
- La réduction de leur masse salariale s'obtiendra essentiellement grâce au départ à la retraite, moyennant des conditions très généreuses, de 15 000 employés.
- Un accord syndical pourrait permettre, en plus, d'embaucher 2 000 personnes supplémentaires : une conséquence heureuse de la solidarité.

POUR UN QUÉBEC ÉCONOMIQUEMENT SOLIDE :
UNE VRAIE SOLIDARITÉ
UN GRAND DÉFI RELEVÉ ENSEMBLE

Québec 

LE MONDE

ALBANIE

La rébellion s'étend

■ TIRANA (AFP, AP) — Chaos total! Le pouvoir albanais et l'opposition semblaient impuissants, hier, à enrayer la révolte armée qui a gagné six nouvelles villes, faisant plus d'une soixantaine de blessés dans le Sud du pays, où les rebelles semblent échapper à tout contrôle.

Les rebelles contrôlent à présent environ un quart du territoire albanais.

Les six villes du Sud qui sont passées hier aux mains des rebelles sont Polican, Kelyra, Permeti, Kuçova, Skrapar, Berat. Elles s'ajoutent à sept autres villes: Vlorë, la plus importante, Gjirokastra, Saranda, Delvina, Himara, Tepelena, Memaliaj.

En outre, selon la radio privée athénienne Skaï, des combats étaient en cours, hier soir, à Lushnja et à Gramsh, deux villes au sud de Tirana.

Selon cette radio, des insurgés partis de Berat (centre) — tombé dans la matinée entre leurs mains — ont marché sur Lushnja, à 60 km au sud de Tirana, et l'ont encerclé avant que ne commencent les combats.

À Gramsh, située sur la rivière de

Devot entre Berat et Elbasan (centre), les habitants se sont soulevés et tentent de s'emparer de la ville.

Par ailleurs, Fieri, une ville située au nord de la zone tenue par les insurgés, paraissait, hier, sous leur menace directe. Les rebelles contrôlent plusieurs routes alentour, alors que les forces de l'ordre ont retiré une partie des barrages dans cette région.

Un pont conduisant à Fieri aurait été miné par les émeutiers, selon des informations non confirmées.

Trois journalistes français sont été pris pour cible près de ce pont. L'un d'eux et leur chauffeur ont été égratignés par une balle qui a traversé le pare-brise.

Des émeutiers ont continué à dévaliser des armureries de l'armée comme

à Berat (sud) ou à Skrapari, un bastion du communisme sous la dictature d'Enver Hoxha et aujourd'hui un fief des socialistes (opposition). Pour un responsable de l'opposition à Tirana, Preç Zogaj, l'Albanie est devenue «un gigantesque dépôt d'armes sans gardiens».

Près de 40 personnes ont été tuées depuis une semaine en Albanie et plus de 200 blessés, la plupart par des balles perdues, malgré l'instauration de l'état d'urgence.

Toutefois, les rebelles de Vlorë (sud) se sont engagés à «favoriser la remise immédiate des armes en possession des habitants» dans un accord signé avec l'ambassadeur d'Italie à Tirana, Paolo Foresti, venu en médiateur.

Le président Berisha a fini par céder, dimanche, aux principales revendications de l'opposition en acceptant la formation d'un gouvernement de «réconciliation nationale» et des élections anticipées en juin.

HAÏTI

32 morts en 15 jours

Trente-deux personnes, dont au moins 3 policiers, ont été tuées depuis le 26 février dernier à Port-au-Prince, au cours d'actes de violence armés dans différents quartiers de la capitale haïtienne. Au cours du week-end dernier, sept personnes dont deux policiers ont été abattues, tandis qu'hier, trois personnes, dont le chef de la sécurité du ministère de la Justice, Charles Avrinel, ont été tuées en plein jour. M. Avrinel a été abattu par un commando armé à moto. Le week-end précédent de nombreux particuliers dont une enseignante à l'école américaine de Port-au-Prince, Margaret Gaetjens, et un commerçant connu, Guy Hakime, avaient été tués par des bandits armés à coups de revolvers et de machettes. Neuf personnes ont également été tuées dans le quartier de Cité-Soleil, le plus grand bidonville au nord de la capitale, dans des affrontements entre gangs rivaux. Hier, l'archevêque du Cap-Haïtien (deuxième ville d'Haïti à 260 km au nord de la capitale), Mgr François Gayot, a dénoncé le climat d'insécurité dont ont été victimes des religieux dans le nord du pays. (AFP)



Le chef de police de Los Angeles

Autre mandat refusé

Les relations difficiles entre les forces de l'ordre et le pouvoir civil de Los Angeles ont connu, hier, un nouvel épisode avec la décision de ne pas renouveler le mandat du chef de la police, un Noir nommé à ce poste il y a cinq ans pour apaiser les tensions raciales dans la deuxième ville des États-Unis. À l'issue de semaines de polémiques publiques, accompagnées de menaces de procès, la commission de la Police a annoncé qu'à l'unanimité de ses cinq membres, elle avait conclu que M. Willie Williams n'était «pas la personne appropriée pour mener le département (de la police) dans le XXI^{ème} siècle», avec un budget d'un milliard \$. La nomination de Williams avait été la conséquence des émeutes qui avaient ensanglanté Los Angeles en 1991 après le passage à tabac par deux policiers blancs d'un automobiliste noir, Rodney King. (AFP)

(AP)

FRANCE

Scribe au clin d'oeil

Jean-Dominique Bauby, 45 ans, journaliste français totalement paralysé, et dont l'ouvrage «Le scaphandre et le papillon», écrit par clin d'oeil, obtient un grand succès, est mort dimanche soir. Frappé depuis fin 1995 d'une maladie rare, le «locked in syndrome» (syndrome d'enfermement), l'ex-directeur de la rédaction du magazine féminin ELLE, était frappé de mutisme, incapable de respirer sans aide. Seuls son cerveau et un oeil gauche fonctionnaient. Avec sa paupière gauche valide, il avait communiqué par clignements, lettre à lettre, les mots et les phrases qui ont formé cet ouvrage de 130 pages, publié par l'éditeur Robert Laffont. (AFP)

ROYAUME-UNI

L'éventreur assailli

Un tueur en série surnommé «l'éventreur du Yorkshire» pour avoir assassiné 13 femmes, a été blessé aux yeux et risque de perdre la vue après avoir été attaqué, hier, par un autre meurtrier détenu dans le même établissement. Le codétenu de Peter Sutcliffe, 50 ans, l'a agressé avec un stylo qu'il lui a enfoncé dans les yeux, à l'hôpital pénitentiaire de Broadmoor. Victime de graves blessures, Sutcliffe était soigné dans un service ophtalmologique. «L'éventreur du Yorkshire» avait été attaqué, en février, par un autre patient qui avait tenté de l'étrangler avec un câble. (AFP)

CHINE

89 mineurs morts

Quatre-vingt-neuf personnes ont été tuées et 9 ont été blessées dans une explosion survenue la semaine dernière dans une mine de charbon privée du Henan (centre de la Chine). Craignant des représailles, les trois propriétaires de l'exploitation minière se sont enfuis avec leurs familles. Les causes de cette déflagration souterraine demeurent

Carambolages en Angleterre



Quatre personnes sont mortes, hier, et plus de 90 autres ont été blessées, dont trois grièvement, dans de multiples carambolages dus au brouillard sur les routes de l'Angleterre. Dans le pire de ces accidents, trois personnes ont été tuées et 62 blessées dans un double carambolage impliquant une centaine de véhicules sur une autoroute du centre de l'Angleterre, près de Worcester. Quinze véhicules, dont deux poids-lourds, ont pris feu à la suite des collisions. Une centaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux. Les accidents se sont produits sur la M42 à une heure de trafic extrêmement dense. Un premier carambolage, impliquant 70 véhicules, a été suivi d'un second une demi-heure plus tard en sens inverse. Des dizaines d'autres accidents dus au brouillard se sont produits, hier matin, dans tout le pays. Brumes et brouillards, épais depuis le week-end, ont aussi été, dimanche, à l'origine d'une collision entre un traversier et un catamaran hydrofoil dans le port de Ramsgate (Sud-Est).

Jumeaux ou clonage à la belge?

LONDRES (AP) — Le clonage de la brebis Dolly continue d'alimenter les peurs et les fantasmes de voir la technique appliquée aux humains. Un scientifique belge est ainsi montré du doigt pour avoir accidentellement réussi le clonage d'un petit garçon, qui aurait aujourd'hui quatre ans et vivrait dans le Sud de la Belgique. Mais le chercheur parle lui de jumeaux, pas de clones.

Le Dr Robert Schoysman, qui dirige l'hôpital Van Helmont près de Bruxelles, s'est déclaré «stupéfait et irrité» par les informations avancées dimanche par le *Sunday Times* sur les travaux de son Centre de fécondité.

Le journal anglais précisait que l'enfant «cloné» était né par fécondation in vitro, du sperme ayant été combiné en laboratoire avec un ovule prélevé sur une femme après une intervention chirurgicale, et l'ovule fécondé ayant ensuite été implanté dans l'utérus de la future mère. Mais dans ce cas, l'ovule fécondé se s'est divisé en deux embryons, donnant naissance à des jumeaux.

Selon le *Sunday Times*, qui cite une biologiste de l'hôpital, Martine Nijs, les scientifiques auraient en fait cloné accidentellement l'enfant en frottant un bâtonnet de verre sur la surface de l'ovule congelé fécondé.

TECHNIQUE DU FROTTEMENT

Le Dr Schoysman reconnaît utiliser la technique du frottement, pour améliorer l'implantation de l'ovule fécondé dans l'utérus de la femme. En l'occurrence, le frottement pourrait avoir facilité la division de l'oeuf. Mais pour le médecin belge, il s'agit simplement d'un «cas de vrais jumeaux», d'un «cas classique de fécondation in vitro», qui n'a rien à voir avec le clonage, où il n'y a pas fécondation mais reproduction directe des cellules.

«Le clonage s'est produit accidentellement», explique elle Martine Nijs. «Vous pouvez imaginer comme nous étions excités après 25 jours, en pouvant affirmer par le battement du coeur foetal qu'il s'agissait de jumeaux».

En général, les jumeaux résultent d'une séparation naturelle d'un embryon, mais la technique du frottement permettrait en fait de modifier la paroi extérieure de l'ovule, l'encourageant à se diviser.

Le processus de paix israélo-palestinien en crise

■ JÉRUSALEM (AP, AFP) — Le processus de paix israélo-palestinien est sur le fil du rasoir. Yasser Arafat dénonce une «vraie crise», suite au retrait limité de Cisjordanie décidé par Israël, pendant que le porte-parole de Benyamin Netanyahu en appelle lui à une «intervention américaine». La tension monte d'autant plus que des heurts ont éclaté, hier, à Hébron.

En visite à Washington, le président égyptien Hosni Moubarak a lui aussi enjoint le président Bill Clinton à user de son influence pour tenter de sauver la situation. «Sans les États-Unis, il sera très difficile de poursuivre le processus de paix», a souligné Moubarak, alors que Washington vient d'opposer son veto à une résolution qui vi-

sait à condamner le projet israélien d'une implantation juive à Jérusalem-est.

La crise, qui fait suite à cette affaire et surtout à celle du retrait de Cisjordanie, serait en effet telle que Yasser Arafat aurait refusé par deux fois de répondre à des appels téléphoniques du premier ministre israélien, selon

les révélations d'un «haut-responsable» israélien faites à un journaliste dans l'avion qui emmenait, hier soir Netanyahu en visite officielle à Moscou.

Arafat serait même si pessimiste sur la suite du processus de paix, avançant-on dans son entourage, qu'il aurait récemment évoqué avec Moubarak la possibilité de quitter la Bande de Gaza pour Le Caire.

Ajoutant au trouble, son bras droit Mahmoud Abbas menace, lui, de démissionner de son poste de responsable en chef des négociateurs, et plusieurs autres membres de l'Autorité palestinienne songent à l'imiter si

Arafat accepte les exigences israéliennes.

Yasser Arafat a expliqué, hier, que les pourparlers étaient dans une «vraie crise» dans la mesure où l'Etat hébreu a usé de «ruse et de conspiration» contre le processus de paix, en ne cédant que le tiers de ce que les Palestiniens attendaient dans le cadre du premier des trois retraits de Cisjordanie auquel il s'est engagé à échéance de la mi-1998.

En réponse, les Palestiniens ont annoncé, dimanche, qu'ils refusaient de coordonner le retrait des 9% seulement consentis avec le commandement militaire israélien. Ils réclament

également que le gouvernement israélien revienne sur le projet d'implantation juive à Jérusalem-est.

Par ailleurs, une centaine de résidents palestiniens de Hébron se sont heurtés, hier, à des militaires israéliens qui protégeaient l'ouverture d'une nouvelle route joignant une implantation juive au lieu saint du Caveau des Patriarches. Des jeunes gens pour la plupart ont tenté de s'opposer au travail des bulldozers à travers des champs en lançant des pierres contre les militaires ou en opposant une résistance passive. Ils ont été dispersés à coups de matraques et de crosses de fusils par les soldats.

AUCUNS FRAIS
À L'OUVERTURE
DE COMPTE

Le mois de la Famille

COMMENCEZ À PAYER EN JANVIER 1998*

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt sur toute la marchandise



GENERAL  ELECTRIC

Réfrigérateur

(173221)

- 18 pi cu
- 2 bacs à fruits et légumes transparents
- 1 bac à viande transparent
- 1 tablette pleine largeur ajustable
- 1/2 tablette au congélateur
- Porte réversible

839⁹⁵\$

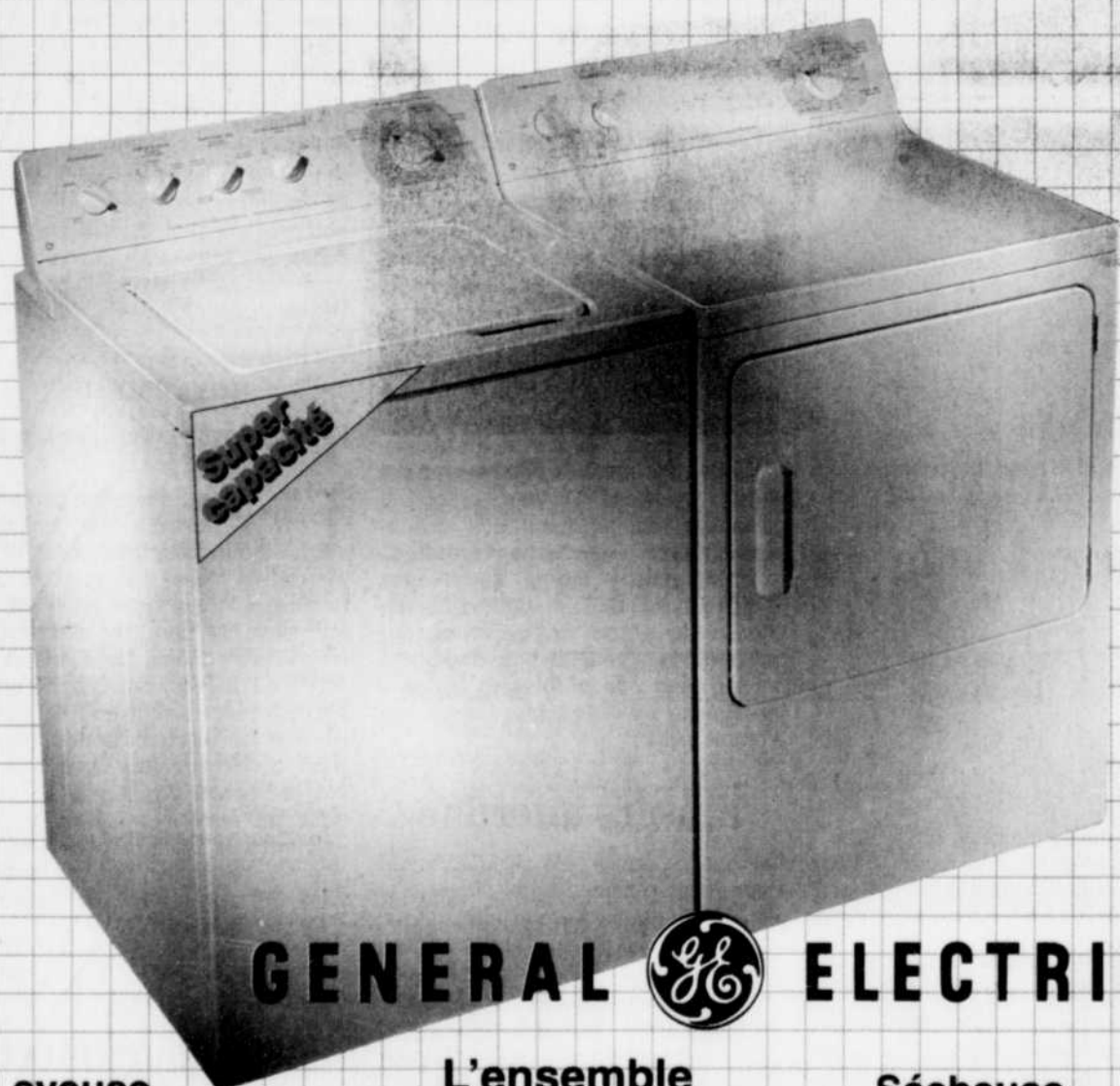


Cuisinière

(173249)

- Dessus relevable
- Minuterie électronique pour cuisson différée
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
- Fluorescent
- Four nettoyage facile

659⁹⁵\$



GENERAL  ELECTRIC

Laveuse

(173695)

- Super capacité 3,2 pi cu
- 3 combinaisons de vitesses
- 9 programmes
- Cycle extra rinçage
- Blanc sur blanc

L'ensemble

999⁹⁵\$

Sécheuse

(164139)

- Automatique
- 5 programmes
- 3 choix de température
- Lumière à l'intérieur
- Blanc sur blanc



Lave-vaisselle

(174767)

- Broyeur d'aliments mous
- Ultrasilencieux
- 7 programmes
- Départ différé 6 heures
- Gicleurs à trois niveaux
- Panier à tiges repliables
- Filtre autonettoyant
- Gicleurs multiples avec bras orbital

599⁹⁵\$

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique

• Utilisez nos lignes sans frais

AVANTAGE
1-800

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul.
Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul.
des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:

245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711